

1715

cahier de la collection
MUSEE
LILLE
Houillères du Nord, du Pas-de-Calais
et de la Belgique

MANUEL PRATIQUE

A L'USAGE DES

*Agents de vente, Représentants
Négociants et Consommateurs*

DE

COMBUSTIBLES MINÉRAUX

par MM.

Jean BOVIO

Ingénieur civil des Mines

ET

Victor TRUANT

Directeur de L'ORGANE DES INTÉRÊTS INDUSTRIELS

PRIX : 3 FRANCS NET



1913

IMPRIMERIE GOULOIS

DOUAI

73

11 novembre 1917

N° B10 310979/-191903

Houillères du Nord, du Pas-de-Calais
et de la Belgique

MUSEE
MANUEL PRATIQUE

A L'USAGE DES

*Agents de vente, Représentants
Négociants et Consommateurs*

DE

COMBUSTIBLES MINÉRAUX

par MM.

Jean BOVIO

Ingénieur civil des Mines

ET

Victor TRUANT

Directeur de L'ORGANE DES INTÉRÊTS INDUSTRIELS

PRIX : 3 FRANCS NET



1913

IMPRIMERIE GOULOIS

DOUAI

PLAN DE L'OUVRAGE

MUSEE
16 MARS 1949

1715

VILLE DE LILLE

COMMERCIAL
LILLE

GENERALITES : propriétés physiques et chimiques des combustibles ; classification, usages industriels et domestiques des houilles.

NOTICE SPECIALE SUR CHACUNE DES COMPAGNIES HOUILLÈRES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS, classées par ordre alphabétique et comprenant :

Renseignements généraux ; forme de la société ; direction ; bureaux ; adresses postale, télégraphique et téléphonique.

Données financières.

Service des approvisionnements. Service commercial (agents de vente et représentants).

Situation géographique. Concession.

Production.

Chemins de fer et rivages d'embarquement.

Gisement et nature des houilles.

Epuration et classification des produits (criblages et lavoirs).

Fours à coke, Sous-Produits, Agglomérés.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES HOUILLÈRES BELGES : nature des combustibles produits : houille, coke, agglomérés.



GÉNÉRALITÉS

L'une des sources de chaleur utilisée dans l'industrie est la *combustion de la houille*.

On nomme *combustibles*, les substances susceptibles de se combiner avec l'oxygène en dégageant assez de chaleur pour que la combustion, une fois commencée en un point, ne s'arrête plus et se propage spontanément dans toute la masse.

Les *combustibles des bassins du Nord et du Pas-de-Calais* conviennent à tous les usages domestiques et industriels. Ces houilles sont caractérisées par leur lenteur en matières volatiles, par la nature et l'aspect du coke qu'elles donnent, par leur pouvoir calorifique et par la quantité d'eau vaporisée.

La nature des charbons varie à peu près régulièrement depuis la base jusqu'au sommet du terrain houiller d'une part et du Sud au Nord, d'autre part.

Les plus anciennes couches sont les plus maigres et se trouvent au bord septentrional du bassin depuis Vieux-Condé jusqu'à Vendin-lez-Béthune. Les plus récentes sont les plus riches (grasses) en matières volatiles et se rencontrent à la lisière méridionale du bassin franco-belge.

MATIÈRES VOLATILES. — La teneur en matières volatiles ne donne pas toujours une idée exacte des qualités de la houille, car il est certains éléments difficiles à déterminer en pratique, tels que la composition même de ces matières, et qui doivent entrer en ligne de compte.

POUVOIR CALORIFIQUE. — On désigne sous le nom de pouvoir calorifique, la quantité de chaleur dégagée par la combustion d'un kilogramme de houille pure. Cette quantité se mesure en calories. On l'évalue quelquefois en kilogrammes d'eau vaporisée par kilogramme de houille.

TEMPÉRATURE DE COMBUSTION. — On appelle ainsi la température que les produits de la combustion atteindraient, s'ils absorbaient toute la chaleur dégagée. En pratique, la température des corps que l'on cherche à échauffer reste toujours inférieure à celle des produits de la combustion de 100 à 200 degrés. Cette température de combustion est une sorte de mesure de l'énergie d'un combustible et les moyens d'augmenter la température de combustion sont : le chauffage préalable de l'air et celui du combustible ; ce dernier ne peut guère se réaliser que pour les combustibles gazeux.

La température réelle ne dépasse pas 1700° à 1800°. Cette température de 1700° est légèrement supérieure à celle de la fusion de l'acier et on conçoit que cette fusion soit très difficile à réaliser en pratique et qu'on ne puisse l'opérer qu'avec des gaz et de l'air chauffés préalablement.

La température de fusion du platine qui est de 2000° ne peut être atteinte qu'en effectuant la combustion avec de l'oxygène pur.

La température de combustion varie à peu près comme le pouvoir calorifique et atteint son maximum avec certaines houilles demi-grasses.

PURETÉ. — Les houilles se rencontrent rarement à l'état de pureté. Elles contiennent toujours plus au moins

des matières minérales appelées *cen­dres* qui en diminuent la valeur, parce que : 1° la quantité de matière utile y est moindre ; 2° les frais de transport sont les mêmes pour la houille à forte teneur ou à faible teneur en cen­dres ; 3° la température de combustion et la quantité de chaleur dégagée diminuent à mesure que la teneur en cen­dres augmente.

Au delà de 30 % de cen­dres, la valeur de la houille est à peu près nulle.

La nature des cen­dres a également son importance sui­vant qu'elles sont fusibles, infusibles ou ramollissables (mâchefer).

L'*humidité*, comme les cen­dres, est nuisible, car pen­dant la combustion, l'eau se vaporise et absorbe beau­coup de chaleur.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES. — Au point de vue de la conduite des foyers, les propriétés physiques ont une grande importance. La houille peut être en fragments gros ou menus, calibrés ou non, dure ou friable, sujette à s'agglomérer au feu, à décrépiter, c'est-à-dire à se ré­duire en poussière.

En général, la dureté, les gros morceaux ou gaillettes et le calibrage sont des avantages. Il en est de même pour la faculté d'agglomération, bien que cependant, dans cer­tain cas particuliers, cette dernière soit nuisible.

On donne le nom de *secs* ou *maigres* aux combustibles qui ne possèdent pas cette faculté d'agglomération ; — *secs* pour les charbons à haute teneur en matières vola­tiles et *maigres* pour ceux à faible teneur en matières volatiles, — et le nom de *gras* ou *collants* à ceux qui jouissent de la propriété de s'agglutiner.

INFLAMMABILITÉ. — Cette propriété peut être dé-

finie par la température à laquelle la houille doit être portée pour entrer en ignition. Les combustibles sont donc plus ou moins inflammables.

Elle varie à peu près en sens inverse de la conductibilité, plus la houille est conductible, moins elle s'enflamme vite.

FLAMME. — La flamme qui se produit pendant la combustion peut être plus ou moins longue. Les houilles les plus riches en matières volatiles sont celles qui donnent la plus longue flamme. Cette propriété a de l'importance pour certains emplois spéciaux.

Le carbone pur brûle sans flamme.

DISTILLATION. — La distillation ou carbonisation est l'opération qui consiste à chauffer un combustible à l'abri de l'air. Il se dégage alors des matières volatiles (eau, gaz, huiles, goudrons, etc...) et il reste un résidu appelé *coke*. Ce coke peut être pulvérulent, ou plus ou moins aggloméré. Dans ce dernier cas, il se prête à des usages industriels très importants. Cette propriété de donner un coke aggloméré se nomme *pouvoir collant*.

COMPOSITION. — La connaissance de la proportion respective de chaque corps simple qui entre dans la composition, offre moins d'intérêt au point de vue industriel, que la détermination de la quantité et de la nature des matières dégagées à la distillation et du poids du carbone fixe. Ces données suffisent pour déterminer à peu près la valeur d'un combustible et les usages auxquels il se prêtera.

Les propriétés chimiques et industrielles les plus importantes des houilles sont résumées, dans les deux tableaux suivants :

PROPRIÉTÉS CARACTÉRISTIQUES DES HOUILLES ET ANTHRACITES

CLASSES OU TYPES DES HOUILLES	PROPORTIONS de coke par 100 de houille pure	PROPORTIONS de matières volatiles par 100 de houille pure	NATURE ET ASPECT DU COKE	POUVOIR calorifique réel	POUVOIR calorique kilogr. d'eau
1° Houilles sèches à longue flamme	p. 100 55 à 60	p. 100 45 à 40	Pulvérisant ou légèrement fritté	calories 8.000 à 8.500	6,70 à 7,50
2° Houilles grasses à longue flamme. (charbons à gaz)	60 à 68	42 à 32	Complètement aggloméré et le plus souvent fondu.	8.500 à 8.800	7,60 à 8,30
3° Houilles grasses proprement dites (maréchales ou charbons de forge)	68 à 74	32 à 26	Fondu et plus ou moins bour- souffé	8.800 à 9.300	8,40 à 9,20
4° Houilles grasses à courte flamme. (charbons à coke).	73 à 82	26 à 18	Fondu, compact	9.300 à 9.600	9,20 à 10
5° Houilles demi-grasses et mai- gres (1).	82 à 90	18 à 10	Légèrement fritté, le plus souvent pulvérisant.	9.200 à 9.500	9 à 9,50
6° Anthracites	90 à 92	10 à 8	Pulvérisant, décrépite souvent.	9.000 à 9.200	9

(1) On les distingue souvent en :

1° Charbons trois-quarts gras, tenant de 46 à 49 % de matières volatiles.

2° Charbons demi-gras, tenant de 43 à 45 % de matières volatiles.

3° Charbons quart-gras, tenant de 41 à 43 % de matières volatiles.

4° Charbons maigres, tenant de 7 à 11 % de matières volatiles.

*Correspondance des désignations employées pour les différentes qualités
de houilles dans les divers pays*

CLASSES OU TYPES DES HOUILLES	DÉSIGNATIONS marchandes EN FRANCE	NOMS EMPLOYÉS GÉNÉRALEMENT EN :		
		ALLEMAGNE	ANGLETERRE	BELGIQUE
1 ^o Houilles sèches à longue flamme .	Houilles flammbantes	Sandkohle ou Magerkohle Sinterkohle ₂	Splint-Coal	Flénus secs
2 ^o Houilles grasses à longue flamme	Charbons à gaz	Flamm- kohle	Cherry-Coal	Flénus gras ou Mons
3 ^o Houilles grasses proprement dites.	Charbons de forge Houilles marécales	Backkohle	Cacking-Coal	Charbons durs (durant au feu) ou Charleroi
4 ^o Houilles grasses à courte flamme.	Charbons à coke	Fettkohle	Steam-Coal, Cardiff	
5 ^o Houilles demi-grasses et maigres.	Charbons de foyer	Anthracit	Swansea	
6 ^o Anthracites	»	Magerkohle		

I. — HOUILLES SÈCHES A LONGUE FLAMME, OU FLÈNUS SECS. — C'est un charbon qui s'enflamme rapidement et brûle sans coller en donnant une flamme longue, vive et claire. Il se consume rapidement en produisant beaucoup de fumée. Les morceaux sont à surface lisse et brillante.

Cette houille donne un coke conservant la forme du fragment, mais non aggloméré ; le menu laisse un résidu pulvérulent.

Elle dégage beaucoup de gaz à la distillation, mais il est peu éclairant.

On ne la trouve que dans quelques compagnies, notamment à Marles, à Bruay et à Nœux (fosses 7 et 9).

Usages. — C'est un excellent combustible pour foyers domestiques, très recherché pour les chaudières à long circuit de retour de flammes, pour les fours à porcelaine et notamment les fours Hoffmann, pour les fours à puddler, les gazogènes et pour tous les usages qui demandent une inflammation rapide et une longue flamme.

II. — HOUILLES GRASSES A LONGUE FLAMME, OU FLÈNUS GRAS, OU CHARBONS A GAZ. — Elles gonflent et fondent au feu et s'agglutinent mieux que les précédentes et donnent un coke fondu, léger, poreux.

Leur éclat est assez vif, leur couleur noire et la cassure lamellaire. Elles présentent quelquefois des alternances de bandes ternes et brillantes. Elles s'allument rapidement, brûlent facilement en donnant une longue flamme.

Usages. — Ces charbons conviennent à l'alimentation des gazogènes et au chauffage des grands fours, verreries, poteries céramiques, produits réfractaires, brasse-

ries, boulangeries. C'est le charbon domestique par excellence.

C'est la houille qui donne le plus de gaz à la distillation, avec le plus grand pouvoir éclairant. Son emploi est donc réservé aux usines à gaz. Cependant, depuis la substitution du bec à incandescence au bec papillon, le pouvoir éclairant du gaz est moins important que le pouvoir calorifique, aussi emploie-t-on actuellement des houilles moins riches en matières volatiles éclairantes et partant d'un prix moins élevé.

On en trouve aux Mines de : Anzin, Béthune, Bruay, La Clarence, Courrières, Crespin, Lens, Liévin, Marles, Nœux.

III. — HOUILLES GRASSES, MARÉCHALES OU CHARBON DE FORGE. — Ce sont des houilles à éclat vif et aspect noir, de densité 1,3, pesant en morceaux environ 80 kilogrammes l'hectolitre.

Elles s'enflamment moins facilement que les précédentes et passent moins rapidement au feu. Pendant la combustion, ces houilles fondent en partie et s'agglutinent. On peut dès lors brûler facilement leurs menus sur les grilles ordinaires, parce qu'ils s'agglomèrent d'eux-mêmes et leur pouvoir calorifique en fait d'excellents charbons de chauffage.

Usages. — Ce charbon est propre aux usages les plus variés : industries métallurgiques, forges, verreries, faïenceries, sucreries, distilleries, brasseries, etc.

On en trouve aux Mines de : Aniche, Anzin, Béthune, Dourges, Drocourt, Ferfay, Lens, Ligny-les-Aire, Nœux.

IV. — HOUILLES GRASSES A COURTE FLAMME OU CHARBON A COKE. — Ce sont les houilles

à coke par excellence. Elles brûlent lentement avec une flamme courte et dégagent beaucoup de chaleur. Carbonisées en vase clos, elles laissent un résidu de coke très bien aggloméré, dur, sonore, brillant, à éclat métallique.

Usages. — Production de vapeur, forges, verreries, fours à coke.

On en trouve aux Mines de : Aniche, Anzin, Béthune, Courrières, Azincourt, Douchy, Dourges, Drocourt, Lens, Escarpelle, Nœux.

V. — HOUILLES DEMI-GRASSES ET HOUILLES MAIGRES. — La houille demi-grasse de 16 à 18 % de matières volatiles s'allume assez facilement, dure au feu et dégage une grande quantité de chaleur. Elle brûle avec une flamme assez longue fuligineuse, et dégage peu de fumée.

Elle convient à la production de vapeur, dans les distilleries, etc., et à la consommation domestique.

La houille renfermant 16 à 14 % de matières volatiles, brûle assez facilement avec flamme qui disparaît assez rapidement, elle est encore assez collante pour éviter les pertes par escarbilles.

On en trouve à : Aniche, Anzin, Béthune, Bruay, Carvin, Courrières, Escarpelle, Lens, Meurchin, Ostricourt, Thivencelles, Nœux.

La houille 1/4 grasse forme la transition entre les précédentes et la houille maigre ou anthraciteuse. Elle brûle sans fumée avec petite flamme.

VI. — ANTHRACITES. — Cette houille ne colle pas du tout au feu ; elle s'enflamme assez lentement, brûle difficilement quand elle est menue, mais en morceaux calibrés, c'est le combustible idéal pour les appareils do-

mestiques à feu continu. Pour brûler le menu, on a recours soit à une injection de vapeur, soit au mélange avec des charbons gras.

Cette houille convient admirablement pour les gazogènes de moteurs à gaz pauvre et pour la fabrication des agglomérés.

On en trouve à : Anzin, Aniche, Carvin, Escarpelle, Courrières, Béthune, Flines-lez-Raches, Lens, Ostricourt, Meurchin, Vendin-lez-Béthune, Vicoigne, Thivencelles.

DÉNOMINATION DES PRODUITS

CHARBONS. — Les charbons *tout-venants* sont définis par la proportion de gailleteries qu'ils renferment.

Ainsi, un tout-venant 30 % est un tout-venant contenant 30 % de morceaux ou criblés.

Il y a généralement deux sortes de criblés : le criblé à 50 ^{m/m} et le criblé à 30 ^{m/m} sur trous ronds. Ce sont les morceaux refusés par les tables à secousses, perforées de trous aux diamètres ci-dessus.

Les charbons *lavés* portent les dénominations suivantes, d'après leur calibrage.

- 1° Gros, roches ou houilles, morceaux plus gros que 160 ^{m/m} (grille à barreaux) ;
- 2° Gailleteries, morceaux dont les dimensions sont comprises entre : 80 ^{m/m} (trous ronds) et 160 ^{m/m} (grille à barreaux) ;

- 3° Gailletins, morceaux de 50 à 80 ^{m/m} (trous ronds) ;
- 4° Têtes de moineaux lavées : 30/50 (trous ronds) et quelquefois 25/50 ;
- 5° Braisettes lavées : 15/30 et 20/30 ^{m/m} (trous ronds) ;
- 6° Grains lavés : 4/12 jusqu'à 12/30 ^{m/m} (trous ronds) et quelquefois depuis 2 ^{m/m} jusqu'à 30 ^{m/m} ;
- 7° Poussier 0/2 0/4 0/5 0/8 0/10 ^{m/m}.

AGGLOMÉRÉS. — Les agglomérés comprennent les briquettes et les boulets. Les *briquettes* de forme parallépipédique sont définies par leur poids, leurs teneurs en cendres et en matières volatiles et leur cohésion.

La teneur en matières volatiles va de 15 à 18 %.

Les différents types sont :

- le type *torpilleurs* 3,5 à 4 % de cendres,
- » *marine* 6 à 7 % »
- » *ch. de fer* 8 à 9 % »
- » *industrie* 9 à 10 % et 10 à 12 % de cendres

Les *boulets ovoïdes* pèsent entre 40 et 50 grammes.

COKE. — Les différentes catégories de coke sont :

- le coke métallurgique 13 à 14 % de cendres ;
- » de sucrerie, mi-lavé 10 à 11 % »
- » de fonderie 8 à 9 % »
- Coke cassé, morceaux de 30/60 ^{m/m}
- Frasier » 20/30 ^{m/m}
- Grésillons » 13/20 ^{m/m}



ANICHE

(Cie DES MINES D'ANICHE — SOCIÉTÉ CIVILE)

Siège Social à Aniche (Nord)

Direction : M. l'Ingénieur-Gérant à Aniche.

Bureaux : à Auberchicourt-Aniche (Chemin de fer du Nord : Somain à Aubigny-au-Bac, station d'Aniche. — Tramway électrique de Douai à Aniche, arrêt d'Auberchicourt).

Adresses postale : Aniche ; — *télégraphique* : Mines Aniche ; *téléphonique* : n° 7 à Aniche.

DONNÉES FINANCIÈRES

Société fondée le 11 novembre 1773 ; durée perpétuelle.

62.240 deux-cent-quarantièmes de denier en circulation.

Il n'existe pas de titres ; une lettre de la Compagnie en tient lieu. Les parts sont cotées à la Bourse de Lille. Les dividendes sont payables par mandats semestriels.

Il n'y a pas d'assemblée générale ; les intéressés ont droit d'inspection des comptes au Siège social.

Obligations. — Emission de 1898 : 8.000 obligations 4 % de 500 francs, remboursables au pair, en vingt ans, à partir du 31 janvier 1906. — Emission de 1904 : 12.000 obligations de 500 francs, 4 % remboursables au pair en quarante ans à partir du 31 janvier 1912. — Emission de 1906 : 12.000 obligations de 500 francs 4 % remboursables au pair en 30 ans à partir de 1916.

Les actions et obligations sont cotées en Bourse de Lille

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

M. *Wiscart*, ingénieur, chef du service à Aniche.

SERVICE COMMERCIAL

M. *Poteau*, chef du service à Aniche.

Représentants et agents de vente

MM. *Charpentier* à Aniche ; — *Foucqueter*, 50, rue de la Victoire, Paris (9^e) ; *Pagniez-Stiévenart* à Cambrai ; *Doisy* à Compiègne ; — *Bruley* à Troyes ; — *Noley* à Luxeuil-les-Bains ; — *Réal* à Solesmes (Nord) ; — *Batreau* à Orléans ; — *Reber* à Rouen ; — *Viellard* à Amiens ; — Charles *Lussiez* à Roubaix ; — L. *Hécart* à Reims ; — *François* à St-Quentin ; — *Détré* à Sedan ; — *Féron* à La Madeleine-Lille ; de *Jenlis* à Amiens ; — Ch. *Vuillemin* à Remiremont ; — *Tréca* à Bavay (Nord).

SITUATION GEOGRAPHIQUE — CONCESSION

La concession d'Aniche, d'une superficie de 11.850 hectares, est à cheval sur la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais ; elle est limitée au Nord par la concession de Flines-lez-Raches, à l'Est par celle d'Anzin au Sud par celle d'Azincourt et à l'Ouest par celle de l'Escarpelle.

PRODUCTION

	Houille	Coke	Agglomérés
	—	—	—
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
1902-03	1.193.348	179.272	147.700
1903-04	1.403.518	204.853	190.356
1904-05	1.561.004	208.963	207.551
1905-06	1.655.220	255.116	226.559
1906-07	1.619.559	248.374	270.915
1907-08	1.842.402	258.427	366.412
1908-09	1.900.073	232.642	422.566

1909-10	2.065.432	266.133	476.634
1910-11	2.197.298	306.659	534.969
1911-12	2.264.786	310.453	544.437

CHEMINS DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Réseau ferré de 120 kilomètres desservant les puits et installations de la Compagnie, et les reliant aux gares de Somain, Douai et garage Dechy, ainsi qu'au rivage d'embarquement dénommé rivage de Gayant, établi sur la Scarpe moyenne, territoire de Douai.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

Le nombre de sièges d'exploitation est actuellement de onze, trois autres sont en préparation, soit au total 25 puits.

A l'Est de la concession, sur les gisements demi-gras et gras se trouvent : Saint-Louis, renfermant de 12 à 15 % de matières volatiles ; Fénelon (aéragé) ; l'Archevêque, 12 à 15 % M. V. ; Traisnel (aéragé), Sainte-Marie n^{os} 1 et 2, 12 à 15 % de M. V. ; Vuillemin, 15 à 24 % de M. V. ; Erchin (aéragé), Delloye, en préparation sur le faisceau 3/4 gras.

A l'Ouest, sur les charbons gras et 3/4 gras : Gayant n^{os} 1 et 2, 18 à 25 % de M. V. ; Bernicourt (aéragé) ; Notre-Dame n^{os} 1 et 2, 20 à 25 % de M. V. ; Dechy n^{os} 1 et 2, 20 à 25 % de M. V. ; Saint-René n^{os} 1 et 2, 15 à 22 % de M. V.

Au Nord de la concession, sur le gisement maigre, de 9 à 10 % de matières volatiles, de l'Ouest à l'Est : Déjardin, n^{os} 1 et 2, Bernard, Bonnel (en préparation), Lemay (en préparation), de Sessevalle, n^{os} 1 et 2.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

Des criblages sont installés dans toutes les fosses pour l'épierreage, la décomposition et la reconstitution de toutes les compositions voulues.

En outre, les sièges produisant des 3/4 gras, sont pour-

vus de petits lavoirs Evrard, annexés aux criblages, pour nettoyer les 30/50 qui sont remis dans les tout-venants.

Au siège de Sessevalle sont établis deux petits lavoirs Humbolt.

Lavoirs centraux. — Le lavoir Coppée établi à Waziers peut traiter 2.000 T. de charbons gras et 3/4 gras en 10 heures. Un lavoir Humbolt de même capacité est installé à Somain-la Renaissance, pour traiter les charbons 1/2 gras.

Le lavoir Coppée à Waziers, débite les charbons sous les formes de : grains lavés 10/30 m/m pour générateurs et pour forges ; fines lavées 0/10 m/m pour la fabrication du coke ; têtes de moineaux 30/50 m/m pour industrie et chauffage domestique.

Le lavoir de la Renaissance donne en 1/2 gras : fines lavées 0/10 m/m pour les usines à briquettes ; grains lavés 10/30 m/m pour industrie ; braisettes lavées 20/30 m/m pour chauffage domestique ; têtes de moineaux lavées 30/50 m/m pour chauffage domestique.

Le lavoir de la fosse de Sessevalle fournit : des braisettes 20/30 m/m pour foyers domestiques et moteurs à gaz pauvre et des grains lavés 12/25 m/m pour moteurs à gaz pauvre.

Charbons bruts. — Dans les criblages, les charbons bruts sont décomposés en : gros 160 m/m ; gailleteries de 80 m/m 160 m/m ; gailletins de 50/80 m/m épierrés sur tables de triage ; têtes de moineaux 30/50 m/m (lavées sur place dans la plupart des fosses à charbon gras et 3/4 gras) ; fines 0/30 m/m qui ne sont pas nettoyées aux fosses.

FOURS A COKE

Deux groupes de fours sont installés près du lavoir Coppée renfermant l'un : 4 batteries de 30 fours *Collin* et l'autre 2 batteries de 30 fours *Otto*.

Ces fours sont à récupération, avec usine à sulfate d'ammoniaque, usine à benzol, usine à goudron.

Enfin une batterie de 25 fours à coke à récupération système Solvay est installée à Dechy.

Au total 205 fours à coke, tous à récupération.

La production de ces fours peut atteindre 350.000 T. de coke par an et suivant la nature des menus enfournés, on peut obtenir :

- 1° du coke métallurgique dense de 12 à 13 % de cendres ;
- 2° du coke de sucrerie, mi-lavé de 10 à 11 % de cendres ;
- 3° du coke de fonderie, lavé, de 8 à 9 % de cendres.

Le coke est généralement livré sous forme de gros morceaux, mais on peut obtenir par concassage et calibrage du coke cassé et calibré 35/70 m^3/m et des grésillons 13/35 m^3/m .

SOUS-PRODUITS

La Compagnie d'Aniche produit annuellement 3.000 T. de sulfate d'ammoniaque, 1.500 T. de benzol, 60 T. de solvant-naphta.

La distillerie de goudron traite 8.000 à 9.000 tonnes de goudron pour production de brai, huiles créosotées, huiles vertes, naphthaline brute et anthracène brut.

AGGLOMÉRÉS

La production des briquettes peut atteindre 500.000 T. par an à l'usine de Somain-la Renaissance, à l'aide de deux presses Bourriez, l'une de 14 T., l'autre de 19 T. à l'heure, et de trois presses Biérix de 15 T. à l'heure.

Les usines produisent des :

- 1° Agglomérés type « torpilleurs » à 3 % de cendres ;
- 2° Agglomérés type « Marine » de 6 à 7 % de cendres ;
- 3° Agglomérés pour fours de boulangerie à 8 % de cendres ;
- 4° Agglomérés type chemins de fer de 7 à 8 % de cendres ;
- 5° Agglomérés pour l'industrie en général de 9 à 10 % de cendres.

Toutes ces briquettes pèsent environ 10 kilogrammes ; leur cohésion moyenne est de 70 % et leur teneur en mat. vol. de 17 à 18 %.

A la fosse de Sessevalle, sont installées 2 usines com-

portant chacune 2 presses à boulets de 40 grammes ; la production horaire de l'installation est de 46 tonnes.

Une nouvelle usine comprenant deux presses vient d'être construite à la fosse Bernard ; sa production horaire sera identique à celle de l'installation de « de Sessevalle. »



ANZIN

(Cie DES MINES D'ANZIN — SOCIÉTÉ CIVILE)

Siège social : à Anzin (Nord)

Direction : M. le Directeur-général à Anzin.

Bureaux : à Anzin (Chemin de fer du Nord, gare de Valenciennes et tramway à vapeur de Valenciennes à Anzin, station à la gare).

Adresses postale : Anzin ; — *télégraphique* : Mines Anzin ; — *téléphonique* : 3-11 à Anzin.

DONNÉES FINANCIÈRES

L'avoir social a été, *sans aucune détermination de valeur*, divisé par l'acte de Société du 19 novembre 1757, en 24 sols de 12 deniers chacun (mode de division adopté à cette époque dans plusieurs mines du Hainaut). Les parts d'intérêt d'Anzin (centièmes de denier) se négocient à la bourse de Lille. Le dividende est payable en deux fois, en janvier et juillet, par chèque barré sur la banque de France.

La Compagnie n'a pas émis d'obligations.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

M. *Waymel*, chef des services administratifs à Anzin.

M. *Découx*, ingénieur des approvisionnements à Anzin.

SERVICE COMMERCIAL

M. *Laloux*, chef du service à Anzin.

MM. *Beudin*, agent commercial et *Dévallez*, sous-agent commercial à Anzin.

Représentants et agents de vente

MM. *Gargam*, 53, rue de Châteaudun à Paris 9^e ; — *Durand* à Fourmies ; — *Rabault* à St-Quentin ; *Lachaisé* à Lille ; — *Dernoncourt* à Roubaix ; — *Carpentier-Nivelle* à Dunkerque ; — *Nay de Mézence* à Amiens ; *Sacquin* à Compiègne ; — *Le Liepvre* à Reims ; — *De Malartic* à Nancy ; — *Pillion* à Rouen ; — *Bloch* à Châlons-sur-Marne, pour le territoire de Belfort ; — *Les Fils Charvet* à Saint-Etienne, pour le Centre et la Suisse.

SITUATION GEOGRAPHIQUE — CONCESSION

La Compagnie des Mines d'Anzin exploite 8 concessions, savoir : Anzin (11.852 Hectares), Raismes (4.819 Ha), Denain (1.344 Ha), Saint-Saulve (2.200 Ha), Vieux-Condé (3.996 Ha), Fresnes (2.073 Ha), Hasnon (1.488 Ha), Odomez (316 Ha). Au total 28.088 Hectares.

L'ensemble de ces concessions, toutes contiguës, constitue un polygone irrégulier de forme allongée, qui s'étend depuis Somain jusqu'à la frontière belge, sur une longueur d'environ 30 kilomètres et sur une largeur de 7 à 12 kilomètres.

Les limites sont, au nord, la concession de Vicoigne et la Belgique, à l'est la concession de Fresnes-Midi (Société de Thivencelles), au sud les concessions de Crespin, Marly et Douchy, à l'ouest la concession d'Aniche.

PRODUCTION

	Houille	Coke	Agglomérés
	—	—	—
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
1902	2.710.000	213.360	218.040
1903	3.136.480	234.850	245.270
1904	3.141.630	236.510	247.450
1905	3.296.965	227.700	243.650
1906	3.102.465	211.885	233.662

1907	3.419.868	235.246	268.617
1908	3.430.109	213.013	293.932
1909	3.477.514	208.151	337.776
1910	3.479.169	226.370	386.324
1911	3.392.350	227.432	410.733

CHEMINS DE FER ET RIVAGES D'EMBARQUEMENT

Stations de Valenciennes, Bruai-sur-Escaut, Fresnes, Lourches, Somain, Odomez-Notre-Dame, Denain (Chemin de fer du Cambrésis).

Rivages de Denain, Thiers (entre Bruai et Escautpont), Condé ; un point d'embarquement existe en outre près de la fosse Amaury (entre Odomez et Hergnies).

Les fosses, les usines et les gares d'eau sont reliées au chemin de fer de Somain à la frontière belge (37 kilomètres) dont la Compagnie d'Anzin est concessionnaire.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

Le nombre des sièges en exploitation est actuellement de vingt qui sont :

Sur le faisceau gras : Hérin, donnant des charbons tenant 27 à 30 % M. V. ; Enclos 24 à 26 % M. V. ; Renard 22 à 28 % M. V. ; Rœulx 26 à 28 % M. V. ; Blignièrès 22 à 28 % M. V. ; Dutemple 27 à 30 % M. V. ; Cuvinot 23 à 29 % M. V.

Sur le faisceau demi-gras : Thiers, donnant des charbons tenant 14 à 23 % M. V. ; Saint-Louis-Bleuse-Borne 13 à 17 % M. V. ; Haveluy 16 à 18 % M. V. ; Lambrecht 14 à 18 % M. V. ; d'Audiffret-Pasquier 14 à 18 % ; St-Mark 14 à 18 et 18 à 22 % M. V. ; Casimir-Périer 14 à 16 % M. V.

Sur le faisceau quart-gras et maigre : La Grange, donnant des charbons tenant 10 à 12 % M. V. ; Vieux-Condé 9 à 11 % M. V. ; Chabaud-la-Tour-Ledoux 9 à 11 % M. V. ; Amaury 9 à 10 % M. V. ; d'Arenberg 9 à 11 % M. V. ; Edouard-Agache, anthraciteux.

En préparation la fosse Maurice Sabatier sur le faisceau anthraciteux.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

La Cie d'Anzin possède à ses différents sièges d'extraction des triages et criblages. Elle a en outre installé des lavoirs à charbon aux fosses Thiers, Lagrange, Renard, Saint-Mark, Saint-Louis, Blignièrès et d'Arenberg.

Décomposition et emploi des charbons. — Cette Cie livre toutes les catégories reprises aux généralités.

Les charbons maigres anthraciteux (11 veines) pour la cuisson des briques et de la chaux, le chauffage domestique par appareils à combustion lente, gazogènes à gaz pauvre et grilles soufflées.

Les charbons maigres flambants (12 veines), pour les chaudières à vapeur en mélange avec une faible proportion de charbon gras, chauffage domestique en foyers ouverts.

Les charbons demi-gras (18 veines), pour chaudières tubulaires et pour chauffage domestique.

Les charbons gras (11 veines), pour la fabrication du coke et les forges maréchales, en mélange avec les maigres flambants.

Les charbons gras à longue flamme (10 veines), pour fours à puddler et à réchauffer, en mélange avec les maigres flambants pour chaudières à vapeur.

Les charbons gras pour gaz (8 veines) pour gazogènes.

FOURS A COKE

La Cie a installé 200 fours Coppée et 84 fours Solvay à récupération, au total 284 fours. Ils peuvent carboniser 300.000 T. environ de houille par an.

Elle produit toutes les catégories relatées aux généralités.

AGGLOMÉRÉS

A Saint-Waast et à la fosse d'Audiffret-Pasquier, existent

des presses Couffinhal, Biérix, Middleton pouvant produire annuellement 345.000 T. de briquettes des différents types signalés aux généralités.

A l'aide de 5 presses à boulets, installées deux à la fosse d'Arenberg, deux à la fosse Lagrange et une à Saint-Waast, la Cie peut produire 25 T. à l'heure de boulets ovoïdes de 40 grammes.



BÉTHUNE

(Cie DES MINES DE BÉTHUNE — SOCIÉTÉ CIVILE)

Siège social : 9, rue des Capucines, Paris (1^{er})

Direction : M. le Directeur général à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais).

Bureaux à Bully-les-Mines (chemin de fer du Nord : de Lens à Béthune, station de Bully-Grenay, puis chemin de fer particulier de la Compagnie de Béthune, station de Bully-les-Mines).

Adresses postale : Bully-les-Mines ; — *télégraphique*, Mercier, Bully-les-Mines ; — *téléphonique* n° 3 à Lens.

DONNÉES FINANCIÈRES

Le capital de la Cie de Béthune est de 3 millions de francs, divisé en 3.000 actions de 1.000 francs. En 1864, les actions furent divisées en sixièmes ou parts : 17.000 sont en circulation ; 1.000 parts n'ayant pas été émises. Depuis le 1er octobre 1904, ces sixièmes d'actions ou parts peuvent être divisés en 50 coupures égales. Les parts sont cotées aux Bourses de Paris et de Lille.

Intérêts et dividendes semestriels : les 15 novembre et 15 mai.

Assemblée générale : en octobre.

Obligations. — La Compagnie de Béthune a émis :

1° En 1877, 10.000 obligations 3 % remboursables à 500 francs par tirages annuels jusqu'en 1941 ; — 2° En 1903, 8.500 obligations 4 % de 500 francs, remboursables obligatoirement en 40 ans ; — 3° En 1905, 16.750 obligations 3.75 %

de 400 francs remboursables en 30 ans à partir de 1906 ; —
4° En 1912, 20.000 obligations 4 % de 500 francs, remboursables en 30 ans, à partir de 1917.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

M. *Langelé*, ingénieur, chef du service à Bully-les-Mines.

SERVICE COMMERCIAL

M. *Marchand*, ingénieur, chef du service à Bully-les-Mines.

Représentants

M. *Hallier*, 39, boulevard Watteau, Valenciennes ; — M. *Bonte*, 19, rue Royale, Lille et M. *Cousin*, sous-agent ; — M. *de Charentenay*, 11, rue de Boudonville, Nancy ; — M. *Duchange*, 60, rue Saint-Louis, Amiens ; — M. *Gérard*, à Mons ; — M. *Joubert* à Saint-Dizier ; — M. *Rameau*, 9, rue des Capucines, Paris ; — M. *Renée*, 28, rue St-Martin, Saint-Quentin ; — M. *Rohart*, 154, rue de Vesle, Reims ; — M. *de Retz*, 2, rue Trianon, Rouen.

Agence Centrale : M. *Martinet*.

SITUATION GEOGRAPHIQUE — CONCESSION

La concession de Grenay, d'une superficie de 6.352 hectares, est limitée au nord et à l'est par la concession de Lens et Douvrin, au sud par les concessions de Liévin et de Gouy et à l'ouest par celle de Nœux.

PRODUCTION

	Houille	Coke
	—	—
	Tonnes	Tonnes
1902	1.292.929	103.388
1903	1.605.941	100.366
1904	1.571.863	114.832

1905	1.732.728	125.114
1906	1.640.452	140.800
1907	1.857.069	218.918
1908	1.936.785	235.555
1909	2.059.867	258.503
1910	2.129.521	280.154
1911	2.190.348	327.726

CHEMINS DE FER ET RIVAGES D'EMBARQUEMENT

Environ 100 kilomètres de voies de garages, de raccordement et de chargement, y compris le chemin de fer d'intérêt public de Bully-Grenay à Violaines.

Rivage de Violaines sur le canal d'Aire à la Bassée.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

La Cie des Mines de Béthune produit toutes les qualités de charbons comprises entre les flambants à 34 % de matières volatiles et les maigres à 9,5 % de M. V.

Elle possède 12 sièges d'extraction, dont dix en exploitation, un en transformation pour l'extraction, un autre en préparation. Ce sont :

- Siège n° 1 charbons à gaz 28 à 32 % de M. V.
- n° 2 charbons à gaz de 32 à 34 % de M. V.
- n° 3 charbons à coke, 22 à 25 % de M. V.
- n° 4 demi-gras de 15 à 18 % de M. V.
- n° 5 charbons gras 27 à 29 % de M. V.
- n° 6 charbons gras 27 à 29 % de M. V.
- n° 7 charbons à coke 22 à 25 % de M. V.
- n° 8 charbons maigres de 9,50 à 11,50 % de M. V.
- n° 9 demi-gras de 14 à 17 % de M. V.
- n° 10 charbons à gaz 32 à 34 % de M. V.
- n° 11 charbons à gaz de 28 à 32 % de M. V. et charbons flambants de 32 à 34 % de M. V.
- n° 12 en préparation.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

La Cie de Béthune a installé à ses divers sièges des criblages dont les plus importants sont ceux des sièges n° 7, n° 9 et n° 11.

A la fosse 7, qui produit des charbons gras et des charbons à coke, le criblage est double pour traiter, simultanément et séparément, les deux sortes de charbons.

On peut y faire les classements suivants :

0 à 15 m/m ; 15 à 50 m/m ; 50 à 70 m/m et au-dessus.

Le siège n° 9 qui donne des demi-gras possède un criblage qui peut donner les catégories suivantes : 80-120 m/m ; 70-80 m/m ; 50/70 ; 0/50 ou 15/30 ou 15/30 ou recomposition ; 0/15 ou 0/15 + 30/50.

Au siège 11, qui produit également deux qualités de charbons, le criblage est divisé en trois parties :

1^{re} Partie, charbons pour foyers domestiques, dont le classement est : plus gros que 80 m/m ; 50/80 m/m ; 30/50 m/m ; 15/30 ; 0/15 ; avec reconstitution complète ou partielle.

2^{me} Partie, charbons à gaz, classement : plus gros que 80 m/m ; 50/80 m/m ; 0/50 m/m.

3^{me} Partie, charbons divers, classement : plus gros que 80 m/m ; 50/30 et 0.50 m/m.

La composition en criblés peut être augmentée à volonté.

Lavoir. — Le lavoir pouvant traiter 150 tonnes à l'heure est divisé en deux parties, permettant de traiter simultanément deux sortes de charbons.

Un dispositif spécial permet d'obtenir des menus de diverses teneurs, entre 15 et 28 % de M. V. ou des charbons de même teneur contenant diverses proportions de grains de différentes dimensions formant des fines de 0 à 15 m/m, de 0 à 30 m/m, de 0 à 50 m/m renfermant 16 %, 20 %, 24 %, 28 % de M. V.

La disposition des couloirs à grains permet de reconstituer des grains lavés de 8/30 m/m ; 8/50 m/m ; 15/30 m/m ; 15/50 m/m ; 25/30 m/m ; 25/50 m/m renfermant 16 %, 20 %, 24 %, 28 % de M. V.

Le *lavoir à schlamms* traite les boues provenant de la décantation des eaux de lavage et donne un produit suffisamment propre pour être, après mélange, employé à la fabrication du coke.

FOURS A COKE

La Cie de Béthune possède 346 fours à coke, pourvus d'enfourneuse, pilonneuse et défourneuse, avec caisse pour l'extinction et appareil spécial pour classement et chargement en wagons.

Ces fours donnent des cokes métallurgiques, de fonderie, de sucrerie, de brasserie, des cokes calibrés, grésillons et poussières.

MISE EN STOCK CENTRALE

L'appareil de mise en stock, commandé électriquement est capable de mettre en stock 120 tonnes à l'heure et d'en reprendre 100 tonnes. Les charbons sont criblés et nettoyés avant d'être mis en dépôt, ils sont déposés et repris sans chocs susceptibles de les déprécier.



BRUAY

(**Gie DES MINES DE BRUAY — SOCIÉTÉ CIVILE**)

Siège Social à Bruay (P.-de-C.)

Direction : M. le Directeur général à Bruay.

Bureaux : à Bruay (chemin de fer du Nord : de Lens à Béthune, station de Bully-Grenay ; puis ligne de Bully-Grenay à Brias-St-Pol, station de Bruay).

Adresses postale : Compagnie des Mines de Bruay à Bruay (Pas-de-Calais) ; — *télégraphique* : Mines Bruay ; — *téléphonique* : n° 14 à Lens, n° 15 à Béthune.

DONNÉES FINANCIÈRES

Société constituée le 21 mai 1852, au capital de 3 millions de francs, divisé en 3.000 actions de 1.000 francs (sur lesquels 1.040.000 francs ont été versés). Ces actions ont été depuis divisées en centièmes et en millièmes ; elles sont cotées en Bourse de Lille.

Intérêts et dividendes semestriels : 15 février et 15 août.
Assemblée générale annuelle : en octobre.

Il n'y a pas d'obligations.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

M. *Petit*, ingénieur, chef du service à Bruay.

SERVICE COMMERCIAL

La direction de ce service est assurée par la direction de la Compagnie.

M. A. *Beaucourt*, chef du service des expéditions, à Bruay.

Représentants.

MM. *Pornin*, 162, boulevard Magenta à Paris (10^e Arr^e) ;
— *Gosset-Hannier*, 4, rue Chabrol à Heims ; — *Delcroix frères*, place de la Station à Douai et 10, rue de l'Orphéon à Lille ; — *Paul Petit*, 64, rue de la Gare à Roubaix ; — *Maniez-Martin* à Gravelines ; — *Jannin frères*, 38, rue Royale à Dunkerque ; — *Theetten*, 44, rue Nationale à Armentières ; — *Silie*, 72, rue de Crosne à Rouen ; — *Boyenval*, 10, boulevard Faidherbe à Arras.

SITUATION GEOGRAPHIQUE — CONCESSION

La concession de Bruay, d'une superficie totale de 4.901 hectares, est limitée : au nord par une région non concédée qui la sépare de la concession de Vendin ; à l'est, par la concession de Nœux ; à l'ouest, par celles de Marles et de Camblain-Châtelain ; au sud, par celles de Beugin et de Fresnicourt.

PRODUCTION

	Houille
	Tonnes
1902	1.753.258
1903	2.101.322
1904	2.175.738
1905	2.362.764
1906	2.419.198
1907	2.456.744
1908	2.518.227
1909	2.546.290
1910	2.545.704
1911	2.601.214

CHEMINS DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Réseau ferré de 70 kilomètres environ reliant les diffé-

rentes fosses à Béthune — où se trouve le rivage avec quai d'embarquement — et aux gares de Fouquereuil et de Bruay.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

La Cie des Mines de Bruay compte actuellement cinq sièges d'exploitation et un sixième n^o 6 et 6 *bis* en achèvement, lequel produira courant 1913. L'extraction est assurée par 8 puits et l'aérage, par cinq puits.

Le siège 2 et 2 *bis* produit des charbons demi-gras renfermant de 15 à 18 % de matières volatiles. Toutes les autres fosses donnent des charbons à longue flamme, genre flénu, contenant de 35 à 40 % de M. V. : ce sont les sièges n^o 1, n^o 3, n^o 4 et n^o 5 — et aussi le n^o 6.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

Les différents sièges possèdent tous des crilages sur lesquels les charbons sont décomposés pour le nettoyage et ensuite recomposés sous les formes de : tout-venant à forte composition 50 %, tout-venant 30/35 % ou 20/25 % de gailletterie, criblés à 20 m/m ou 40 m/m trous ronds ; gros au-dessus de 160 m/m ; gailletteries 80/160 m/m ; têtes de moineaux 35/60 ; braisettes 15/30 m/m ; fines à 40, 20, 15 et 10 m/m trous ronds.

Un lavoir Elliot, traite 500 tonnes par jour de fines inférieures à 10 m/m.

Un nouveau lavoir est en construction. Il pourra traiter 120 tonnes à l'heure.



CARVIN

(SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DE CARVIN)

Siège principal à Lille (Nord)

Succursale à Carvin (Pas-de-Calais)

Direction : M. le Directeur à Carvin.

Bureaux : à Carvin (Ligne du Nord de Douai ou Lille à Lens, station d'Hénin-Liétard, puis ligne d'Hénin-Liétard à Don, station de Carvin ; — Ligne du Nord, de Douai à Lille, station de Libercourt, puis chemin de fer particulier des mines de Carvin, arrêt à Carvin).

Adresses postale : Mines de Carvin à Carvin ; — *télégraphique* : Mines Carvin ; — *téléphonique* : n° 6 à Carvin.

DONNÉES FINANCIÈRES

Capital de 1.972.500 francs divisé en 3.945 actions de 500 francs. Ces actions peuvent être divisées en cinquièmes.

Intérêts et dividendes : février et août.

Assemblée générale, dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice social, 28 février. A lieu ordinairement en mai ou juin.

SERVICE COMMERCIAL

Ce service est assuré par la direction de la Société.

Représentants

MM. *Delattre* Gabriel, 24, rue de Dunkerque à Paris (10^e) ; — *Verdier*, 25, rue Solférino à Lille ; — *Perron*, 19, rue Lesage à Reims.

SITUATION GEOGRAPHIQUE — CONCESSION

La concession de Carvin, d'une superficie de 1.150 hectares, est limitée, au nord, par une région stérile ; à l'est, par la concession d'Ostricourt ; au Sud, par la concession de Courrières ; à l'Ouest, par celle de Meurchin.

PRODUCTION

	Houille	Agglomérés
	—	—
	Tonnes	Tonnes
1902	228.570	»
1903	250.393	8.036
1904	235.512	18.676
1905	261.220	34.798
1906	244.605	28.220
1907	279.363	34.675
1908	287.318	48.263
1909	285.209	58.329
1910	286.241	54.495
1911	289.119	62.565

CHEMINS DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Quai d'embarquement à la Souchez, à Courrières (Pas-de-Calais). Ligne du chemin de fer du Nord entre Carvin et Courrières.

Ligne particulière de la Société entre Carvin et la gare de Libercourt (chemin de fer du Nord de Douai à Lille).

GISEMENT ET NATURE DES COMBUSTIBLES

Depuis 1910, la Société de Carvin a concentré toute la production de sa concession à la fosse n° 4 où se fait l'extraction. Les trois autres fosses servent de retour d'air.

La Société produit des charbons quart-gras renfermant de 10 à 14 % de matières volatiles.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

Les charbons sont traités au criblage et au lavoir qui peuvent passer 150 tonnes à l'heure avec toiles pour les mélanges avec des charbons gras. Les poussières sont enlevées des différents appareils par le système Sturtevant.

Les produits que livre la Société sont :

Gros à la main,	au-dessus de	150 m/m	barreaux longs
Gailetteries		de 80 à 150 m/m	»
Gailetins		50 à 80 m/m	trous ronds
Têtes de moineaux		30 à 50 m/m	»
Braissettes		20 à 30 m/m	»
Grains		8 à 20 m/m	»
Tout-venant	30/35	30/35	Fines à 50 m/m trous ronds
Industriel		20/25	Fines à 30 m/m »
Criblé	à	40 m/m	Fines à 10 m/m »
Fines	à	40 m/m	

Les charbons tout-venants et criblés demi-gras servent au chauffage des générateurs et foyers domestiques ; les mêmes catégories en quart-gras sont utilisées pour la cuisson des briques et de la chaux, les générateurs. Les braissettes et têtes de moineaux servent au chauffage des appartements. Les autres gros produits sont utilisés par les brasseries, malteries, plâtrières et fours à ciment.

AGGLOMÉRÉS

L'usine à briquettes peut fournir 12 T. à l'heure de briquettes de tous types, de 9 à 10 kg. suivant l'état de la pâte et la compression.

Les 2 usines à boulets qui font suite au lavoir permettent de fabriquer 20 tonnes à l'heure.



COURRIÈRES

(Cie DES MINES DE HOUILLE DE COURRIERES)

Siège Social : à Billy-Montigny (Pas-de-Calais)

Direction : M. le Directeur à Billy-Montigny.

Bureaux : à Billy-Montigny (chemin de fer du Nord, de Lille ou Douai à Lens, station de Billy-Montigny).

Adresses postale : M. le Directeur des Mines de Courrières à Billy-Montigny ; — *télégraphique* : Mines Billy-Montigny — *téléphonique* : n° 5 à Billy-Montigny.

DONNÉES FINANCIÈRES

Le capital social de 6 millions de francs est divisé en 60.000 actions de 100 francs. Actions cotées aux Bourses de Lille et de Paris.

Intérêts et dividendes trimestriels : fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

Assemblée générale : le troisième mardi de mai.

Emprunt obligataire de 1910 : 16.000 obligations de 500 francs 4 % remboursables en 25 ans, à dater du 15 juin 1916, avec faculté d'anticiper, à partir de cette date.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

M. Eugène *Lequette*, chef du service à Billy-Montigny.

SERVICE COMMERCIAL

M. Louis *Liégeois*, chef de service à Billy-Montigny.

M. Rodolphe *Lavoix*, agent commercial à Billy-Montigny.

Représentants

MM. Paul *Varlé* et Henri *Portier*, 15, rue d'Astorg à Paris (8^e) ; — Emile *Weill*, place St-Jean à Nancy ; — Etienne *Tarrade*, 3, rue de Courcelles à Reims ; — G. *Bourdon*, 193, rue du Renard et Paul *Charpenay*, 27, rue d'Anvers à Rouen ; — *Depambour* à Sedan ; — Léon *Mathet*, 2 avenue Carnot à Belfort ; — Henri *Camus* à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) ; — Léon *Bauban* au Mans (Sarthe) ; — *Flament et Liégeois fils* à St-Quentin ; — *Pillain*, 18, rue Dufour à Amiens.

SITUATION GEOGRAPHIQUE — CONCESSION

La concession de Courrières, d'une superficie de 5.459 hectares est limitée, au nord par les concessions de Meurchin, de Carvin et d'Ostricourt, à l'est, par la concession de Dourges, au sud par les concessions de Drocourt et de Liévin, à l'ouest, par celle de Lens.

PRODUCTION

	Houille
	—
	Tonnes
1902	1.816.687
1903	2.225.730
1904	2.265.477
1905	2.408.684
1906	1.502.621
1907	1.958.956
1908	2.187.750
1909	2.443.597
1910	2.557.672
1911	2.854.783

CHEMIN DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Expéditions sur le chemin de fer du Nord aux gares de

Billy-Montigny, Lens et Sallaumines. Chemin de fer particulier réunissant toutes les fosses et le rivage au chemin de fer du Nord.

Rivage d'Harnes sur le canal particulier de la Souchez (Haute-Deûle) : 5 km. de développement.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

La Compagnie de Courrières exploite des charbons gras à longue flamme, gras et demi-gras, par dix sièges d'extraction, un onzième est en préparation.

Ce sont :

Fosse N° 2	de 29 à 32	% de M. V. (cendres non déduites)	
Siège	3-15	de 29 à 32,5	% d°
—	4-11	de 29 à 31	% d°
—	5-12	de 29,7 à 31,9	% d°
—	6-14	de 26 à 29	% d°
—	7-19	de 24 à 25,7	% d°
—	8-16	de 9,80 à 11,8	% d°
—	9-17	de 25 à 27	% d°
—	10-20	de 30 à 32,4	% d°
—	13-18	de 31,7 à 33,4	% d°
—	21-22	en préparation sur les charbons de 25 à 27 % de matières volatiles et charbons à coke.	

Les charbons gras à longue flamme de 28 à 32 % de M. V. sont utilisés comme charbons à gaz, à générateurs, gazogènes, chauffage domestique.

Les charbons demi-gras de 20 à 28 % de M. V. sont employés comme charbons à vapeur, à coke, de foyer et de forge.

Le charbon quart gras de 12 à 16 % de M. V. est du charbon pour le chauffage domestique et pour la production de vapeur.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

Les fosses possèdent toutes des criblages sur lesquels, à

la sortie du puits, les charbons sont décomposés pour le nettoyage et ensuite, le plus souvent, reconstitués pour être expédiés sous forme de tout-venant 20/25 ou 30/55.

Dans certains cas cependant la recombinaison ne se fait pas et les charbons sont expédiés comme :

criblés 35 m/m ; criblés 10 m/m ; fines 35 m/m ; fines 10 m/m.

Les fosses n^{os} 13, 14 et 15 sont munies de grands criblages modernes où les charbons sont décomposés en 0/15 m/m, 15/25, 25/30, 50/80, 80/150, 150 et plus ; cette décomposition permet un nettoyage très complet.

La fosse N^o 8, qui produit des charbons à 10-11 % de matières volatiles, possède un criblage et un lavoir à grains et toute la production de la fosse est décomposée en : poussier 0/10 ; grains 10/20 ; braisettes 20/30 ; têtes de moineaux 30/50 ; gailletins 50/80 et gailletins au-dessus de 80.

Un lavoir central Humbolt est installé à Billy-Montigny. Il peut traiter 2400 tonnes en 20 heures et ses produits sont livrés au commerce sous forme de fines 0/10 ; grains 10/30 et têtes de moineaux (noisettes) 30/50.

Un petit lavoir est annexé au criblage de la fosse N^o 12, permettant de laver les grains 12/30 et de les réincorporer dans le tout-venant.

Les fosses 4 et 7 possèdent également un Lavoir.

COKE

80 fours à coke à récupération vont entrer en construction.



CRESPIN-NORD

(Cie DES MINES DE CRESPIN-NORD

— SOCIÉTÉ ANONYME)

Siège social à Quiévrechain (Nord)

Direction : M. l'Administrateur-directeur à Quiévrechain.

Bureaux : à Quiévrechain (chemin de fer du Nord, de Valenciennes à Mons, arrêt à la station frontière de Blanc-Misseron).

Adresses postale : M. l'Administrateur-Directeur à Quiévrechain (Nord) ; — *télégraphique* : Mines Quiévrechain ; — *téléphonique* : N° 1 à Quiévrechain.

DONNÉES FINANCIÈRES

Capital de 8.750.000 francs divisé en 70.000 actions de 125 fr. dont 22.000 libérées et au porteur, 48.000 libérées de moitié libérables par anticipation.

Assemblée générale à Paris avant le 31 mai.

Obligations. — 1° 999 obligations émises à 500 francs rapportant 25 francs, payables les 15 janvier et 15 juillet de chaque année. Remboursables au pair en vingt ans, à partir du 15 janvier 1895, sans tableau d'amortissement et avec faculté d'anticipation. Ces obligations ont rang de 1^{re} hypothèque sur tous les immeubles de la Société. Le 2 janvier 1911, 60 de ces titres étaient amortis.

2° 2000 obligations émises à 500 fr. rapportant 25 fr. payables les 15 avril et 15 octobre de chaque année. Remboursables au pair en vingt ans, à partir du 15 avril 1895,

sans tableau d'amortissement et avec faculté d'anticipation. Ces obligations ont rang de 2^e hypothèque.

Les actions et les obligations sont cotées à la Bourse de Lille.

SERVICE COMMERCIAL

Agents de vente

MM. *Delbeuffe* (Jules) à Anzin ; — *Wattelle* (Léon) à Saint-André-lez-Lille.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE — CONCESSION

Concessions de Crespin-Nord (2.842 Ha) et de Marly (3.313 Ha) réunies par décret du 21 octobre 1909 — au total 6.155 Ha, limitées au nord, par la concession d'Anzin, à l'ouest par la concession de Douchy et des terrains stériles, à l'est par la Belgique (concession de l'Ouest de Mons), au sud par des terrains stériles.

PRODUCTION

	Houille
	—
	Tonnes
1902	78.140
1903	78.533
1904	76.220
1905	80.285
1906	53.597
1907	42.883
1908	45.072
1909	46.356
1910	55.472
1911	55.021

CHEMIN DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Gare de Blanc-Misseron (Cie du Nord). Quai de Valenciennes.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLÉS

La Cie de Crespin a un siège en exploitation comprenant deux fosses, les n° 1 et n° 1 bis, — et le siège n° 2 en fonçage. Elle produit des charbons flambants, renfermant 32, à 36 % de M. V., spéciaux pour la fabrication du gaz d'éclairage, pour les gazogènes de verreries, fours à puddler, générateurs et usage domestique.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

Les appareils de criblage et de triage permettent d'obtenir des criblés à 25 m/m ou 40 m/m trous ronds, et des tout-venants 20/25, 30/35, 40/45 %.

Le lavoir Méguin peut passer 200 T. en 8 heures et donne des gailletins lavés 30/40 ; braisettes lavées 18/30 ; grains lavés 10/18 ; le mélange de ces deux dernières catégories forme les grains de forge 10/30 ; des grains lavés 5/10.

FOURS A COKE

Cette Compagnie construit actuellement 80 fours à coke à récupération pouvant produire 400 tonnes de coke par jour.



DENAIN & ANZIN

(SOCIÉTÉ ANONYME DES HAUTS-FOURNEAUX,
FORGES ET ACIÉRIES DE DENAIN ET D'ANZIN)

Siège Social : 12, rue d'Athènes, à Paris (9^e)

DONNÉES FINANCIÈRES

Capital social : 12 millions de francs divisé en 24.000 actions de 500 francs.

Assemblée générale : au plus tard dans le courant du mois de mai.

Intérêts et dividendes : 1^{er} juin.

Obligations. — 16.000 obligations de 500 fr. émises le 5 janvier 1898 à 500 fr. Remboursables au pair en 33 ans, à partir du 1^{er} février 1899 avec faculté d'anticipation. Intérêts semestriels de 10 fr., les 1^{er} février et 1^{er} août. Le 2 janvier 1911, 3.260 de ces titres étaient amortis.

Les actions et les obligations sont cotées en Bourse, à Paris et à Lille.

HOUILLÈRE D'AZINCOURT

Direction de l'exploitation : M. l'Ingénieur-directeur à Monchecourt (Nord).

Bureaux à Monchecourt (chemin de fer du Nord, de Somain à Aubigny-au-Bac), station de Monchecourt ; — ou bien tramway électrique de Douai à Aniche, arrêt à Masny.

Adresses postale : M. l'Ingénieur-directeur des mines de

houille d'Azincourt à Monchecourt (Nord) ; — *télégraphique* : Mines Azincourt, Aniche ; — *téléphonique* : n° 20 à Aniche (Nord).

SERVICE COMMERCIAL

Ce service est assuré par le siège social de la Société, 12, rue d'Athènes à Paris (9^e).

SITUATION GÉOGRAPHIQUE. — CONCESSION

La concession d'Azincourt d'une superficie de 2.182 Ha. est limitée, au nord, par la concession d'Aniche ; à l'est, par celle d'Anzin ; à l'ouest et au sud, par des terrains stériles.

PRODUCTION

	Houille — Tonnes	Coke — Tonnes
1902	108.563	31.193
1903	127.025	39.770
1904	119.574	46.035
1905	119.253	46.746
1906	96.276	32.735
1907	87.425	31.622
1908	79.029	34.517
1909	81.035	39.451
1910	80.693	39.316
1911	92.958	42.548

CHEMINS DE FER

Ligne du Nord, gare d'Aniche, garage d'Azincourt.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

La Société de Denain et Anzin possède à Azincourt trois puits : la fosse Saint-Roch pour l'extraction, la fosse n° 2 pour l'aérage, et la fosse n° 3 en préparation. Elle produit des charbons de 24 à 26 % de matières volatiles particulièrement propres à la forge et à la fabrication du coke ; ils sont utilisés aussi pour la production de vapeur, le chauffage domestique, verreries, distilleries et sucreries.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

La société possède un triage et livre des criblés 40 m/m , 50 m/m trous ronds ; des tout-venants 70 % et 50 %.

L'usine à laver peut traiter 300 tonnes en 10 heures et donne des grains lavés 12/25 m/m spéciaux pour la forge et des têtes de moineaux 25/50 m/m .

Les fines à partir de 12 m/m sont conservées pour les fours à coke.

COKE

L'usine à coke comprend 52 fours ordinaires produisant du coke de : fonderie, sucrerie, métallurgique, du poussier 0/16 m/m , des grésilles 16/30 m/m et du petit coke 30/80 m/m .

En concassé on fait également du 30/80 m/m .



DOUCHY

(Cie DES MINES DE DOUCHY — SOCIÉTÉ ANONYME)

Siège social : à Louches (Nord)

Direction : M. le Directeur-Gérant à Louches (Nord).

Bureaux : à Louches (ligne du Nord, de Somain à Cambrai, station de Louches ; ligne du Nord, de Valenciennes à Louches par Prouvy-Thiant ; ligne de la Société des Chemins de fer économiques de Louches à Cambrai).

Adresses postale : M. le Directeur-Gérant de la Cie des Mines de Douchy à Louches (Nord) ; — *télégraphique* : Mines Douchy, Louches ; — *téléphonique* : n° 60 à Denain (Nord).

DONNÉES FINANCIÈRES

Société anonyme depuis le 1^{er} janvier 1895 au capital de 3.644.000 francs en 18.220 actions de 200 francs (nominatives ou au porteur) cotées à la bourse de Lille.

Intérêts et dividendes : fin juin et fin décembre.

Assemblée générale : dans la quatrième semaine de mai.
Il n'y a pas d'obligations.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

M. *Hippolyte* (Georges), ingénieur, chef du service à Louches (Nord).

SERVICE COMMERCIAL

M. *Hippolyte* (Georges), ingénieur, chef du service à Louches (Nord).

Représentants

MM. *Danjou* à Cambrai ; — *Huart* à Aniche ; — *Delcroix frères* à Douai ; — Mme *Veuve Risbourg-Flament* au Cateau ; — MM. *Gosset-Hannier et Cie* à Reims ; — *Destailleurs* à Lille ; — *Delobel fils* à Amiens ; — *Fernand Lacombe* à Saint-Dizier ; — Mme *veuve Fage* à Sedan ; — MM. *de Courcelles* à Darnétal ; — *Bauban* au Mans ; — *Conot* à St-Clément (M.-et-M.) ; — *Baey* à Paris.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE. — CONCESSION

La concession de Douchy, d'une superficie de 3.419 hectares, est limitée, au nord, par les concessions d'Anzin et de Denain ; à l'ouest et au sud, par des terrains stériles ; à l'est, par la concession de Marly.

PRODUCTION

	Houille	Coke
	—	—
	Tonnes	Tonnes
1902	344.615	118.433
1903	382.623	135.749
1904	363.223	126.707
1905	380.065	137.739
1906	377.563	139.625
1907	395.942	159.858
1908	350.418	148.207
1909	344.732	167.034
1910	362.074	163.477
1911	390.021	176.631

CHEMIN DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Gare de Louches sur la ligne du Nord ; gares du Vieux-

Lourches et de Douchy sur la ligne du chemin de fer du Cambrésis ; réseau ferré d'une vingtaine de kilomètres reliant les fosses et les usines au canal de l'Escaut et à la gare de Lourches.

Gare d'eau et rivage à Lourches.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

La Cie de Douchy a actuellement trois sièges d'extraction, ce sont : Paul Schneider, La Naville et Douchy, qui produisent des charbons de forge et surtout des charbons à coke renfermant de 22 à 26 % de matières volatiles, qui trouvent leur emploi dans la fabrication du coke, les usages domestiques, les forges, les verreries, sucreries, distilleries, brasseries, faïenceries.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

Des ateliers de criblage, nettoyage et épierrage existent à toutes les fosses et livrent directement : des criblés 40 m/m barreaux longs ou 50 m/m trous ronds ; des tout-venants, 50 % forte composition, des 30/35 % et des 20/25 %.

On fait en outre des têtes de moineaux 30/50 m/m trommelées et épierrées à la main.

Un lavoir central pouvant passer 50 tonnes à l'heure donne : des grains lavés 10/30 spéciaux pour la forge et des têtes de moineaux, dénommées noisettes lavées à Douchy 30/50.

Les fines à partir de 3 m/m sont conservées pour les fours à coke.

COKE

La Cie de Douchy possède 80 fours à coke Otto à récupération et 56 fours Coppée à utilisation des flammes. Elle construit 50 fours Otto à récupération pour remplacer les 56 fours Coppée.

La production annuelle de ces fours peut atteindre 180.000 tonnes de coke.

La Compagnie livre toutes les catégories de coke : fonderie, sucrerie, distillerie, métallurgique.

Elle fournit aussi du poussier 0/10 m/m ; du petit coke 10/20 et 20/40 ou 10/40 m/m ; du 40/60 ou 20/60 m/m .

En concassé, on fait toutes les sortes précédentes avec, en plus, le 60/80 m/m .

SOUS-PRODUITS

L'usine à récupération est capable de produire annuellement : 500 T. de benzols, 1.500 T. de sulfate d'ammoniaque, 2.000 T. de brai sec, 1.500 T. d'huiles lourdes de distillation de goudron, 400 T. de naphthaline, 350 T. d'anthracène.

Lorsque les 50 nouveaux fours Otto seront en marche, la production des sous-produits augmentera dans la proportion de 5/8.



DOURGES

SOCIÉTÉ DES MINES DE DOURGES — SOCIÉTÉ CIVILE

Siège social : 55, rue de Châteaudun, à Paris (9^e)

Direction : M. le Directeur Général à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).

Bureaux : à Hénin-Liétard (ligne du Nord, de Lille ou Douai à Lens, Station d'Hénin-Liétard, ou point d'arrêt : « Faubourg d'Hénin »).

Adresses postale : Société des Mines de Dourges à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais) ; — *télégraphique* : Mines Dourges Hénin-Liétard ; — *téléphonique* : n° 3 à Hénin-Liétard.

DONNÉES FINANCIÈRES

Capital de 1.800.000 fr. divisé en 180.000 actions nominatives ou au porteur.

Dividendes annuels : le 1^{er} mai.

Assemblée générale : quand le Conseil d'administration le juge utile.

Obligations. — Emprunt de 1894-1897, 4 % : 7.200 obligations de 500 fr. — dont 5.400 émises au pair le 15 avril 1894 et 1.800, en 1897. Remboursables au pair en vingt ans maximum, cinq ans au minimum, à dater de l'époque fixée par le Conseil, et au plus tard, à dater du 1^{er} mars 1899. Intérêt semestriel de 10 fr. les 1^{er} mai et 1^{er} novembre. 4.302 de ces obligations étaient amorties au 1^{er} janvier 1911.

Emprunt de 1907-1909 : 14.000 obligations de 500 francs à émettre par tranches : 7.000 ont été émises le 6 juillet 1907, 4.500 le 17 août 1907 et le solde, le 1^{er} juillet 1909. Remboursables au pair en vingt ans à compter du 1^{er} mai

1919. Faculté pour la Société d'anticiper ou de suspendre les amortissements, mais seulement à partir du 1^{er} mars 1919. Intérêt semestriel de 10 francs, les 1^{er} mai et 1^{er} novembre.

Les actions et les obligations sont cotées en bourse, à Paris et à Lille.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

M. *Martin*, ingénieur-chef des services administratifs à Hénin-Liétard.

M. *Dutemple*, chef du service des approvisionnements à Hénin-Liétard.

SERVICE COMMERCIAL

M. *Chapoton*, ingénieur-chef du service à Hénin-Liétard.

M. *Thorel*, agent principal à Hénin-Liétard.

M. *Birembaut*, chef du service des expéditions à Hénin-Liétard.

Représentants

MM. *Botton*, 10 bis, rue de Châteaudun à Paris (9^e) ; — *Bardoux* à Valenciennes ; — *Beauvais*, 17, rue Caumartin à Amiens ; — *Fournier* à Bacouël (Oise) ; — *Kopp* (Frédéric), 51, rue Lenôtre à Rouen ; — *Gerbaud*, 8, rue de la Poterie (près l'Horloge) à Vierzon (Cher) ; — *Désioie*, 59, rue de Villiers à Nancy ; — *Richard*, 1, rue Robert-Dehault à St-Dizier ; — *Falleur*, 17, rue de Paris à Fourmies (Nord).

SITUATION GÉOGRAPHIQUE. — CONCESSION

La concession de Dourges, d'une superficie de 3.787 Ha, est limitée, au nord, par la concession d'Ostricourt ; à l'ouest par la concession de Courrières ; à l'est par les concessions de l'Escarpelle et de Courcelles-lez-Lens ; au sud, par la concession de Drocourt.

PRODUCTION

	Houille	Coke
	—	—
	Tonnes	Tonnes
1902	891.750	97.768
1903	1.062.050	119.546
1904	1.050.280	134.211
1905	1.141.530	143.749
1906	989.480	145.707
1907	1.160.000	209.519
1908	1.201.190	205.152
1909	1.279.830	208.019
1910	1.320.550	210.102
1911	1.312.180	254.162

CHEMIN DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Gare d'expédition : Hénin-Liétard ; les différentes fosses lui sont reliées par un chemin de fer particulier à la Société.

Quai d'embarquement sur le canal de la Deûle à Noyelles-Godault (Pas-de-Calais).

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

Le gisement exploité par la Société des Mines de Dourges comprend la série des charbons, s'étendant depuis le type demi-gras à 16 et 17 % de matières volatiles jusqu'au type gras à 30 %, en passant par les trois-quarts gras, les houilles marécales et celles propres à la fabrication du coke.

La Société possède actuellement 5 sièges en activité comportant chacun deux fosses, dont l'une sert uniquement à l'aérage et l'autre à l'extraction, sauf toutefois au n° 6 où les deux puits élèvent les charbons.

La fosse n° 2 *bis* donne des charbons de 16 à 18 % de matières volatiles et de 21 à 23 % de M. V. ; la fosse n° 3 *bis*, 21 à 25 % de M. V. ; la fosse n° 4, 21 à 23 % de M. V. ; les fosses n° 6 et 6 *bis* 26 à 30 % de M. V. ; la fosse n° 7, 21 à 23 % de M. V.

On commence, dans la région septentrionale de la concession, aux environs d'Evin-Malmaison, le fonçage du siège n° 8 sur les demi-gras.

Les charbons gras sont utilisés dans les industries métallurgiques, la fabrication du gaz d'éclairage, verreries, faïenceries, sucreries, distilleries, brasseries, malteries.

Les charbons 3/4 gras spéciaux pour la forge, chauffage des chaudières et des foyers domestiques.

Les charbons lavés : fines lavées, grains de forge, grains pour générateurs et braisettes pour foyers domestiques.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

Un atelier de criblage pour la décomposition, le nettoyage et l'épierreage et pour la recombposition, existe à chaque fosse et donne les catégories suivantes : des criblés 50 m/m, 40 m/m et 25 m/m trous ronds ; des gros ; des tout-venants 50 %, 30/35 % et 20/25 %.

Lavoirs. — La société possède deux lavoirs pouvant traiter l'un 60 T. et l'autre 80 T. à l'heure.

Avant de laver et pendant les opérations de classement par grosseur, on sépare le poussier 0/2 m/m qui est envoyé directement aux fours à coke.

A la sortie des lavoirs on obtient des : grains 25/40 m/m ; grains de forge 10/25 ; grains 8/10 ; fines 2/8 ou 2/10 m/m.

FOURS A COKE

Le nombre total des fours à coke est de 250, dont 42 ordinaires du type Coppée et 208 à récupération de sous-

produits comprenant 96 fours Semet-Solvay, 48 fours Coppée et 64 fours type Dourges.

Cet ensemble peut produire annuellement 320.000 tonnes de coke des différents types : coke métallurgique, coke de saturation ou de sucrerie, notamment et spécialement du coke de fonderie.

En concassé, la Société livre des morceaux 40/60 m^3/m et 20/40 m^3/m , des grésillons 10/40 ou 10/20 m^3/m ; du poussier plus petit que 10 m^3/m .

SOUS-PRODUITS

La récupération comporte l'installation complète pour le traitement des gaz et l'obtention du sulfate d'ammoniaque et des benzols.



DROCOURT

(Cie DES MINES DE DROCOURT — SOCIÉTÉ ANONYME)

Siège social à Hénin-Liétard (P.-de-C.)

Direction : M. le Directeur à Hénin-Liétard (P.-de-C.).

Bureaux ; à Hénin-Liétard (ligne de Lille ou Douai à Lens, Station d'Hénin-Liétard).

Adresses postale : M. le Directeur des Mines de Drocourt à Hénin-Liétard ; — *télégraphique* : Mines Drocourt Hénin-Liétard ; — *téléphonique* : n° 4 à Hénin-Liétard.

DONNÉES FINANCIÈRES

Capital de 3.500.000 francs divisé en 3.500 actions de 1.000 francs libérées ; ces actions peuvent facultativement être divisées en dixièmes.

Intérêts et dividendes : aux époques fixées par le Conseil (octobre).

Assemblée générale : le troisième mardi de septembre.

Obligations. — Emprunt de 4.000.000 de fr. en 1905, divisé en 8.000 obligations de 500 fr. 4 %, impôts à déduire, remboursables au pair, en trente ans, avec faculté d'anticipation, à partir du 2 janvier 1920.

Intérêt semestriel : 2 janvier et 1^{er} juillet.

Les actions et obligations sont cotées à la bourse de Lille.

SERVICE COMMERCIAL

Représentants

MM. *Cholet*, 4, rue Demarquay, Paris ; — *Garcin*, 26,

rue St-Dizier, Nancy (M.-et-M.) ; — *Houtart*, 34, rue de la Liberté, Anzin (Nord) ; — *Mortreux-Baillet*, Corbie (Somme) ; — *Wilmotte*, 15, rue du Marc, Reims (Marne).

SITUATION GÉOGRAPHIQUE. — CONCESSION

La concession de Drocourt, d'une superficie de 2.544 Ha 85 a. et 25 centiares, est limitée, au nord, par les concessions de Courrières et de Dourges, à l'ouest, par la concession de Liévin, à l'est par celle de Courcélles-lez-Lens (Escarpelle), au sud, par la concession de Vimy et Fresnoy et des terrains stériles.

PRODUCTION

	Houille	Coke
	—	—
	Tonnes	Tonnes
1902	421.470	32.150
1903	527.000	50.320
1904	517.000	50.370
1905	543.790	54.460
1906	469.410	47.890
1907	517.840	68.170
1908	518.880	61.130
1909	542.070	63.460
1910	542.830	69.390
1911	529.000	73.980

CHEMINS DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Gare d'expédition : Hénin-Liétard, à laquelle les différents services et fosses sont réunis par une voie ferrée particulière de 5 kilomètres.

Rivage à Pont-à-Vendin, sur le canal de la Haute-Deûle.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

La Compagnie de Drocourt a 4 puits en service : les n^{os} 1, 2 et 4 sont affectés à l'extraction (ce dernier depuis Mai 1912) et le n^o 3 à l'aérage.

Un cinquième puits en fonçage est à la profondeur de 525 m. et formera un siège double avec le n^o 4.

Les charbons extraits renferment de 22 à 29 % de matières volatiles et trouvent leur emploi :

1^o Les charbons gras, de 26 à 29 % de matières volatiles dans les industries métallurgiques, la fabrication du gaz d'éclairage, les verreries, faïenceries, sucreries, distilleries, brasseries, malteries.

2^o Les charbons trois-quarts gras, de 22 à 26 % de matières volatiles, dans la fabrication du coke, les forges et le chauffage domestique.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

Chaque fosse possède un criblage à l'aide duquel les charbons sont décomposés pour le nettoyage, et ensuite recomposés sous forme de : tout-venants 50 %, 40/45 %, 30/35 %, 20/25 %, ou bien ils sont expédiés sans recomposition, sous forme de : criblés 30 m/m et 20 m/m et de fines à 30 m/m et 20 m/m.

Les poussières 0/10 m/m sont passés aux fours à coke.

Un lavoir peut traiter 50 tonnes à l'heure, et ses produits sont livrés sous forme de :

Grains lavés 18/28 m/m spéciaux pour la forge.

Grains pour générateurs 8/18, 8/28 m/m.

Braissettes pour foyers domestiques 28/40 m/m.

Fines lavées 0/10 m/m.

COKE

La Compagnie possède 75 fours à coke, système Solvay,

avec récupération des sous-produits, capables de produire 86.000 tonnes de coke par an, de toutes les qualités reprises aux généralités (métallurgie, sucrerie, fonderie, etc...).

Elle livre aussi du poussier 0/10 m/m ; du petit coke 10/20 et 20/40 ou 10/40 m/m ; du 40/70 m/m et du 70/150 m/m.

En concassé, elle fait toutes les sortes précédentes.



L'ESCARPELLE

(Cie DES MINES DE L'ESCARPELLE — Société Anonyme)

Siège social à Flers-en-Escrebieux (Nord)

Direction : M. le Directeur à Flers-en-Escrebieux (Nord).

Bureaux : à Flers-en-Escrebieux (chemin de fer du Nord, de Douai à Lille, station de Pont-de-la-Deûle ; ou tramway électrique de Douai à Dorignies jusqu'au point terminus).

Adresses postale : Compagnie des Mines de l'Escarpelle à Flers-en-Escrebieux ; — *télégraphique* : Escarpelle Douai ; — *téléphonique* : n° 10 Douai.

DONNÉES FINANCIÈRES

Capital de 2.886.500 francs divisé en 28.865 actions de 100 francs entièrement libérées. — Assemblée générale, le deuxième mardi d'octobre. — Intérêts et dividendes : le 31 décembre de chaque année.

Obligations. — En 1892, emprunt de 2.000.000 de francs, en 4.000 obligations de 500 francs, 4.70 %, remboursables au pair en vingt-cinq années, à partir du 20 août 1896. — Intérêts semestriels de 11 fr. 75 le 20 août et le 20 février. — Le 2 janvier 1911, 2.197 de ces titres étaient amortis.

En 1904, emprunt de 6.000.000 de francs, en 12.000 obligations de 500 fr. 4 %, remboursables au pair en trente-cinq années, à partir du 20 février 1917. — Intérêts semestriels de 10 fr., impôts à déduire, payables les 20 février et 20 août de chaque année.

En 1907, emprunt de 4.000.000 de francs, en 8.000 obligations de 500 fr. 4 %, remboursables au pair en trente-cinq

années, à partir du 20 février 1917. — Intérêts semestriels de 10 fr. impôts à déduire, payables le 20 février et le 20 août de chaque année.

En 1909, emprunt de 2.000.000 de fr, en 4.000 obligations de 500 francs, 4 %, remboursables en trente-cinq années, à partir du 20 février 1917. — Intérêts semestriels de 10 fr. impôts à déduire, payables les 20 février et 20 août de chaque année.

Les actions et obligations sont cotées à la Bourse de Lille.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

M. *Loubert*, chef du service, à Flers-en-Escrebieux (Nord).

SERVICE COMMERCIAL

M. *Fagniez*, ingénieur, chef du service à Douai.

Représentants

MM. *Thauvoye*, 187, rue du Faubourg-Saint-Denis à Paris (10^e) ; — *Mottez*, rue Belmas à Cambrai ; — *Dassonville*, 23, rue Morgan à Amiens ; — *Debœuf* à Beauvais (pour l'Oise) ; — *Ponsin* à Breuil-Romain, par Jonchery-sur-Vesle (pour la Marne) ; — *Lagrésille* à Remiremont ; — E. *Bloch* à Châlons-sur-Marne ; — *Lestelle*, 14, rue Gounod à Lille ; — *Fernand Blain*, 23, rue de l'Est à Saint-Quentin ; — *Barrois* à Rouen ; — *des Garets*, 20, rue Chambourdin à Blois ; — *Bonabeau*, 8, rue Vauban à Nevers.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE — CONCESSION

La Compagnie des Mines de l'Escarpelle exploite les concessions de l'Escarpelle d'une superficie de 4.721 hectares et de Courcelles-les-Lens, d'une superficie de 1.162 hectares, au total 5.883 hectares. Ces deux concessions sont limitées, au nord, par les concessions d'Ostricourt et de

Flines, à l'est, par les concessions de Flines et d'Aniche, au sud, par des terrains stériles, à l'ouest par les concessions de Drocourt et de Dourges.

PRODUCTION

	Houille — Tonnes	Coke — Tonnes	Agglomérés — Tonnes
1902	659.826	60.440	55.820
1903	779.414	80.828	38.427
1904	785.754	76.751	32.595
1905	809.204	86.200	32.047
1906	693.361	66.628	33.449
1907	739.617	80.309	36.250
1908	777.401	71.544	41.635
1909	815.494	83.927	48.385
1910	823.414	96.225	48.515
1911	885.765	103.455	60.095

CHEMINS DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Les différentes fosses sont réunies aux gares de Pont-de-la-Deûle et de Leforest (chemin de fer du Nord) et au quai d'embarquement sur la Deûle (à Flers-en-Escrebieux) par un chemin de fer particulier d'une vingtaine de kilomètres.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

La Compagnie de l'Escarpelle extrait toute la série des charbons compris entre 9 % et 28 % de matières volatiles, par 10 fosses dont 7 sont affectées à l'extraction. Ce sont : fosse n° 1 produisant des charbons de 10 à 13 % de M. V. ; fosse n° 2 (aérage) ; fosse n° 3, charbons demi-

gras 13 à 16 % de M. V. ; fosse n° 4, 20 à 22 % de M. V. ; fosse n° 5, 24 à 26 % de M. V. ; fosse n° 6, 8 à 10 % de M. V. ; fosse n° 7 et 7 bis, 25 à 28 % de M. V. ; fosse n° 8, 25 à 28 % de M. V. ; fosse n° 9 (aéragé).

Les houilles anthraciteuses et quart-grasses sont employées dans les foyers domestiques, cuisson des briques et fours à chaux et à la fabrication des agglomérés ; les demi-grasses, à la production de vapeur et chauffage domestique ; les trois-quarts grasses, à la fabrication du coke, à la forge et à la production de vapeur.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

A chaque fosse d'extraction se trouvent un criblage et triage permettant de nettoyer et classer les charbons d'après les catégories suivantes : grosse gailleterie, de dimensions supérieures à 160 m/m barreaux longs ; gailleterie 80 m/m (T. R.) et 160 m/m ; gailletin 50/80 m/m ; têtes de moineaux 30/50 m/m ; tout-venant 60 % ; 50 %, 30/35 %, 20/25 % ; criblés 20 m/m et 40 m/m ; fines 0/8, 0/30, 0/50, 0/80 m/m et des poussières.

Lavoirs. — La Compagnie possède : à la fosse n° 6 deux lavoirs Evrard susceptibles de produire 100 tonnes de grains lavés par jour ; un lavoir à braisettes 20/30 et un lavoir à têtes de moineaux 30/50 ; un lavoir près de la fosse n° 4 lavant à l'heure 40 Tonnes et un lavoir central Schutzermann et Cremer près du n° 3 traitant 60 tonnes à l'heure.

La Compagnie livre des : fines lavées 0/10 ; grains lavés 8/15 m/m et 15/30 m/m ; têtes de moineaux 30/50 m/m.

Les différentes natures de charbon sont lavées à part, puis mélangées de façon à obtenir, suivant la demande, des quart-gras ou des demi-gras.

AGGLOMÉRÉS

La Compagnie de l'Escarpelle fabrique des briquettes de 10 kos et des boulets de 50 grammes.

L'usine à briquettes se compose de deux presses : une presse Biérix et une presse Bourriez donnant chacune 10 Tonnes à l'heure. Elle donne des produits de toutes teneurs et notamment des briquettes type chemin de fer à 8 % de cendres, 16 à 17 % de M. V. et 70 à 72 de cohésion.

La presse à boulets produit 5 tonnes à l'heure de boulets dont la composition est : 12 à 14 % de cendres et 15 % de M. V.

COKE

L'atelier de carbonisation comprend 72 fours : 36 du système Otto à récupération et 36 du type Still à récupération et à régénération de chaleur. La durée de la distillation varie de 30 à 34 heures et les batteries sont susceptibles de produire par an 100.000 Tonnes de coke de fonderie, sucrerie, métallurgique.

Le gros coke est obtenu par classement à l'aide d'une fourche à 65 m/m d'écartement de dents, le reste passe aux concasseur et classeur et donne les catégories : poussier 0/10 m/m ; grésillon 10/20 et 20/30 m/m, et les 40/60 m/m pour sucrerie.

SOUS-PRODUITS

L'usine à récupération peut récolter ou produire par an : 3.000 T. de goudron, 1.500 T. de sulfate d'ammoniaque, et 800 Tonnes de benzol marchand.



FERFAY-CAUCHY

(Cie DE FERFAY-CAUCHY
SOCIÉTÉ ANONYME COMMERCIALE)

Siège social à Auchel (Pas-de-Calais)

Direction : M. l'Ingénieur-Directeur à Auchel (P.-de-C.).

Bureaux : à Rimbart-les-Auchel (chemin de fer des Mines de Marles, de Lapugnoy (réseau du Nord) à Rimbart-les-Auchel en passant par Auchel) ; Lillers (chemin de fer du Nord) 4 k. 500 en voiture particulière.

Adresses postale : Auchel ; — *télégraphique* : Directeur-Ferfay-Auchel ; — *téléphonique* : n° 1 à Auchel (P.-de-C.).

DONNÉES FINANCIÈRES

Capital de 2.625.000 francs, divisé en 21.000 actions nominatives ou au porteur de 125 francs chacune, entièrement libérées. — Assemblée générale à Douai le 1^{er} mardi d'octobre. — Dividende : en janvier.

Obligations. — Emission de 1903 : 3.500 obligations de 500 francs, 4.20 % donnant un revenu brut de 21 francs, échéance 15 janvier et 15 juillet.

Emission de 1910. 4.000 obligations de 500 francs, 4 % échéance 15 janvier et 15 juillet.

Ces deux séries d'obligations sont remboursables dans un délai qui n'excèdera pas 35 ans et ne sera pas inférieur à 5 années, aux époques fixées par le Conseil d'administration, avec faculté de remboursement anticipé après les 5 premières années.

Les actions et les obligations sont cotées à la Bourse de Lille.

SERVICE COMMERCIAL

M. Jules *Duquesne*, chef du service à Auchel (Rimbert).

SITUATION GÉOGRAPHIQUE — CONCESSION

La Compagnie de Ferfay exploite deux concessions, d'une superficie totale de 1.978 hectares.

1° La concession de Ferfay, 1.700 hectares, limitée à l'ouest par la concession de Ligny-lez-Aire ; à l'est par les concessions de Marles et la Clarence ; au sud et au Nord par les limites du bassin ; — 2° La concession de Cauchy-à-la-Tour, 278 hectares, qui s'avance entre la concession de Marles au nord et celle de La Clarence au sud.

PRODUCTION

	Houille	Coke
	—	—
	Tonnes	Tonnes
1902	150.101	21.496
1903	163.662	19.620
1904	162.230	20.546
1905	176.705	20.999
1906	180.088	31.813
1907	205.713	33.014
1908	205.267	31.530
1909	215.608	34.291
1910	224.959	35.706
1911	220.313	32.279

CHEMINS DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Réseau ferré de 15 kilomètres desservant les puits et installations de la Compagnie et les reliant à la gare de Lillers.

L'embarquement des charbons se fait à la gare d'eau d'Isbergues communiquant avec le canal d'Aire à La

Bassée et reliée au chemin de fer du Nord par un embranchement particulier.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

La Compagnie de Ferfay-Cauchy a six puits en service dont deux en extraction, le n° 2 et le n° 4. Les puits n° 1, 2 bis, 3 et 3 bis servent à l'aérage de ces deux fosses.

La fosse n° 2 extrait des charbons tenant de 26 à 28 % de M. V. et la fosse n° 4 des charbons de 28 à 30 % de M. V.

Ces charbons s'emploient dans toutes les industries : sucreries, distilleries, verreries, usines métallurgiques, produits chimiques ; ils sont recherchés par les usines à gaz en raison du pouvoir éclairant très remarquable du gaz qu'ils produisent.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

A chaque fosse est installé un atelier de criblage, triage et épierrage, qui donne : criblés à 50 m/m trous ronds ; tout-venant 50 %, 40/45 %, 30/35 % et 20/25 % ; fines 50 m/m, 30 m/m, trous ronds.

Une installation de lavoir peut traiter 900 à 1.000 tonnes par 24 heures et donne : têtes de moineaux lavées (noix) 30/50 m/m et braisettes lavées 10/30 m/m.

Les fines sont employées à la fabrication du coke.

COKE

La Société possède 31 fours à coke système Coppée à récupération, susceptibles de produire annuellement 35.000 tonnes de coke.

SOUS-PRODUITS

L'usine à récupération est susceptible de produire 400 tonnes de sulfate d'ammoniaque.

FLINES-LEZ-RACHES

(SOCIÉTÉ HOUILLÈRE DE FLINES-LEZ-RACHES
SOCIÉTÉ ANONYME)

Siège social à Flines-lez-Raches (Nord)

Direction : M. l'Ingénieur-Directeur à Raches (Nord).

Bureaux : à Anhiers, près de la fosse n° 2 (chemin de fer du Nord, ligne de Douai à Orchies, station de Raches) ; de Douai, en voiture particulière, environ 8 kilomètres.

Adresses postales : M. l'Ingénieur-Directeur de la Société Houillère de Flines-lez-Raches à Raches (Nord) ; *télégraphique* : Trouiller, Raches ; — *téléphonique* : n° 198 à Douai.

DONNÉES FINANCIÈRES

Capital de 3.000.000 de francs divisé en 30.000 actions de 100 francs nominatives ou au porteur. — Assemblée générale le troisième mardi d'octobre.

Obligations. — Emprunt de 1898, 1.500.000 fr. en 3.000 obligations de 500 fr. 4 %, remboursables en trente années, à partir du 1^{er} juillet 1910. — Intérêts semestriels de 10 fr., payables les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année, sous déduction des impôts. — 53 titres étaient amortis au 1^{er} janvier 1911.

Les actions et les obligations sont cotées à la Bourse de Lille.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

M. *Lemaître*, chef du service à Raches.

SERVICE COMMERCIAL

Le Directeur de la Société assure la direction de ce service, avec M. Lemaître.

Représentants

MM. Maurice *Pornin* et Léon *Serpette*, 162, boulevard Magenta à Paris (10^e) ; — Louis *Leroy*, 56, rue Laurendeau à Amiens ; — *Huart et fils* à Aniche (Nord) ; — Edmond *Danjou* à Cambrai ; — G. *Rohart*, 32, rue Chabaud à Reims ; — *Kips-Gendarme*, à Laval-Dieu.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE — CONCESSION

La concession de Flines-lez-Raches, d'une superficie de 2.850 hectares est limitée au nord par des terrains stériles, à l'est et au sud par la concession d'Aniche, au sud-ouest par la concession de l'Escarpelle et touche, à l'ouest, à la concession d'Ostricourt.

PRODUCTION

	Houille	Boulets
	—	—
	Tonnes	Tonnes
1902	122.650	38.006
1903	141.012	42.224
1904	127.034	41.984
1905	121.797	51.586
1906	126.947	60.143
1907	142.566	69.899
1908	126.240	67.849
1909	125.785	69.538
1910	122.839	69.896
1911	136.088	62.692

CHEMINS DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Les fosses et installations sont reliées à la gare de Raches (réseau du Nord) par un embranchement à voie normale de 4 kilomètres.

Quai d'embarquement, de 100 mètres de longueur, sur la Scarpe inférieure, en face la fosse n° 1, à Lallaing.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

La Société houillère de Flines-lez-Raches extrait des charbons anthraciteux de 8 à 10 % de M. V. par 2 fosses.

Pour les usages industriels, les poussières 0/8 m/m sont utilisés comme agents réducteurs dans les usines à zinc, les fines 0/50 m/m, tout-venants et grains, dans les chaudières, briqueteries, fours à chaux.

En mélange avec des charbons plus gras, ils sont employés dans les filatures, tissages, distilleries, chaudières.

Les gazogènes soufflés emploient les fines à cendres peu fusibles.

Pour les usages domestiques, on utilise les tout-venants 40/45 % et 30/35 % et les criblés 50 m/m et 25 m/m ; les gailletins 50/80 m/m et les têtes de moineaux 35/50 m/m pour chouberskys, salamandres, poêle Godin, phares, calorifères, en général pour les appareils à feu continu, et enfin pour les moteurs à gaz pauvre.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

Les ateliers de criblage installés à chaque fosse classent les produits :

Gaillereries morceaux plus gros que 80 m/m ; gailletin 50/80 m/m ; têtes de moineaux 35/50 m/m ; criblés 25 m/m et 50 m/m ; tout-venants 50 % ; 40/45 % et 30/35 % ; fines brutes 0/25 m/m et 0/50 m/m, des grains 8/13 m/m et du poussier 0/8 m/m.

Dans toutes ces catégories la teneur en cendres varie de 5 à 8,5 %.

Les criblages pouvant traiter 100 Tonnes à l'heure permettent de faire, outre les catégories citées plus haut, des mélanges de toute nature, de façon à obtenir des charbons maigres, des quart-gras et des demi-gras.

Les deux fosses sont munies de lavoirs à pistons permettant de laver : les braisettes 13/25, les noix 25/35 et les têtes de moineaux 35/50 m/m .

AGGLOMÉRÉS

La Société de Flines-lez-Raches ne fabrique que des boulets à l'aide de deux presses pouvant produire chacune par poste de 12 heures, 100 Tonnes de boulets du poids moyen de 45 grammes.



LA CLARENCE

(Cie DES MINES DE HOUILLE DE LA CLARENCE
SOCIÉTÉ ANONYME)

Siège social à Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais)

Direction : M. le Directeur à Calonne-Ricouart (P.-de-C.).

Bureaux : à Calonne-Ricouart (ligne du Nord de Béthune à Brias-St-Pol, station de Calonne-Ricouart).

Adresses postale : Compagnie des Mines de la Clarence à Calonne-Ricouart ; — *télégraphique* : Clarence Calonne-Ricouart ; — *téléphonique* : n° 1 à Calonne-Ricouart.

DONNÉES FINANCIÈRES

Capital de 5.000.000 de francs divisé en 20.000 actions de 250 francs, entièrement libérées, nominatives ou au porteur. — Assemblée générale en mai.

Obligations. — Emprunt de 1903 : 1.250.000 fr. en 2.500 obligations de 500 francs, 4 % remboursables en vingt ans, à partir de 1910. — Intérêts semestriels de 10 francs, les 2 janvier et 1^{er} juillet, sous déduction des impôts. — Au 1^{er} janvier 1911 : 84 de ces titres étaient amortis.

Les actions et les obligations sont cotées à la Bourse de Lille.

SERVICE COMMERCIAL

La direction de ce service est assurée par la direction de la Compagnie.

Représentants

MM. *Waekernie*, 15, rue Vezelay, Paris (8^e) ; — *Prévost*, 9, boulevard Faidherbe à Amiens ; — *Boittelle et Rommès*, 3, rue de Turenne à Lille ; — *Héroguelle d'Amiens* à Saint-Pol-sur-Ternoise ; — *Scamps* à Herseaux (Belgique).

SITUATION GÉOGRAPHIQUE — CONCESSION

La Compagnie des Mines de la Clarence exploite la concession de Camblain-Châtelain, d'une superficie de 746 hectares, qui est limitée à l'ouest, par la concession de Ferfay, au nord par celles de Cauchy et de Marles, à l'est par celle de Bruay, au sud par des terrains stériles ou non concédés.

PRODUCTION

	Houille
	—
	Tonnes
1902	27.015
1903	48.706
1904	40.004
1905	36.240
1906	34.113
1907	37.425
1908	59.032
• 1909	91.040
1910	126.926
1911	148.601

CHEMINS DE FER

Les expéditions se font par la gare de Calonne-Ricouart.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

Les Mines de La Clarence ont un siège double, dont un puits sert à l'extraction et l'autre à l'aérage.

Elles exploitent des charbons gras à longue flamme, genre flénu, renfermant de 34 à 39 % de matières volatiles, convenant principalement aux usines à gaz, gazogènes, verreries, poteries céramiques, produits réfractaires, brasseries, sucreries, distilleries.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

Le criblage donne les catégories suivantes : criblés 20 m/m et 40 m/m ; tout-venants 50 %, 30/35 % et 20/25 %, fines 40 m/m et 20 m/m .

Le lavoir produit des : Braisettes lavées 20/40 m/m ; Grains lavés 5/20 m/m ; Fines lavées 0/2 m/m .



LENS

(SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS — SOCIÉTÉ CIVILE)

Siège social, 30, rue Thiers, Lille

Siège Technique et Commercial, à Lens (P.-de-C.)

Direction : M. E. Reumaux, Directeur Général ; — M. Cuvelette, Directeur Général Adjoint à Lens.

Bureaux : Rue Bollaert à Lens.

Adresses postale : M. le Directeur Général des Mines de Lens à Lens ; — *télégraphique* : Lens-Mines (Bureau spécial) ; — *téléphonique* : bureaux n^{os} 20 à Lens et 207 à Lille (fil spécial) ; n^o 145 à Lille (siège social).

DONNÉES FINANCIÈRES

Société constituée à partir du 12 Février 1852, statuts arrêtés le 29 Décembre 1853 et modifiés par diverses assemblées générales extraordinaires.

300.000 actions nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire (dividende payé deux fois l'an : fin Mars et fin Septembre, chaque action peut être divisée en 10 coupures).

Assemblée générale : dans le courant du mois de novembre.

Les actions sont cotées en Bourse, à Paris et à Lille.

Il n'y a pas d'obligations.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

M. du Bousquet, Ingénieur Principal du Service Central, Chef du service.

SERVICE COMMERCIAL

M. *Jacquelin*, Ingénieur, chef du service commercial à Lens.

Inspection commerciale et Représentation

MM. *Bard*, Ingénieur-Inspecteur commercial, 9, rue de Bagneux à Paris ; — *Berrube*, représentant à Rouen, 15, rue Stanislas Girardin ; — *Bigo*, représentant à Lille, 95, boulevard Vauban ; — *Buxtorf*, représentant à Troyes, 24, boulevard Victor Hugo ; — *Chartaux*, représentant à Amiens ; — *Chauvain*, représentant à Sens, 4, rue de Bellenave ; — *Coquelle-Gourdin*, représentant à Dunkerque, 13, rue St-Bernard ; — *Durand*, représentant à Salbris (Loir-et-Cher) ; — *Grandgeorge*, représentant à St-Dizier, Gelvécourt par Dompaire (Vosges) ; — *Hanhart*, représentant à Lure (Haute-Saône) ; — *Holtz*, Inspecteur commercial, 19, rue du Clocher-St-Pierre, Douai ; — *Lecourt*, représentant à Lisieux, 42, rue d'Orbec ; — *Lefrançois*, représentant à Tourcoing ; — *Lepoutre*, représentant à Roubaix, 28, rue Sévigné ; — *Malengreau*, représentant à Hautmont ; — *Nieux*, représentant à Beauvais, 31, rue St-Laurent ; — *Ovigneur*, représentant à Arras, 21, boulevard Vauban ; — *Pinon*, représentant à Reims, 36, rue du Temple ; — *Sadoux*, représentant à Tours, rue Aug. Comte ; — *Vincent et Reumaux*, représentants à Paris, 41, Avenue de l'Observatoire.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE — CONCESSION

Les concessions de Lens et de Douvrin d'une superficie totale de 6.939 hectares, occupent la partie centrale du Bassin du Pas-de-Calais. Elles sont limitées, au nord, par la concession de Meurchin et des terrains stériles, à l'ouest, par la concession de Bully-Grenay, au sud, par celle de Liévin, à l'est, par celle de Courrières.

PRODUCTION

Exercice	Charbon	Coke	Briquettes
—	—	—	—
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
1902-03	2.800.101	434.828	79.044
1903-04	3.094.040	438.460	78.390
1904-05	3.161.106	505.693	88.095
1905-06	2.984.100	507.131	85.217
1906-07	3.384.777	539.657	94.373
1907-08	3.491.686	450.708	99.316
1908-09	3.513.421	434.152	123.855
1909-10	3.588.405	549.137	122.637
1910-11	3.569.732	555.752	134.612
1911-12	3.761.955	641.191	135.469

CHEMINS DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Compagnie du chemin de fer du Nord (Stations de Lens, Pont-à-Vendin et Violaines).

Canal de la Haute-Deûle (en communication avec tout le réseau navigable de France et de la Belgique) embranchement des Mines de Lens.

Rivage de Pont-à-Vendin (sur un embranchement particulier pris sur le canal de la Haute-Deûle) Trémies de chargement système E. Reumaux, pouvant embarquer 6.000 tonnes par jour. Tonnage embarqué en 1910 : 959.344 tonnes.

Réseau ferré de 181 kilomètres, desservant les puits et les installations de la Société, et les reliant aux gares de Lens, Pont-à-Vendin et Violaines, ainsi qu'au rivage d'embarquement (Section ouverte au public, de Pont-à-Vendin et Violaines (9 kilomètres 200).

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

La variété du gisement exploité par la Société des Mines de Lens, lui permet de fournir à l'industrie et à la consommation domestique, des combustibles de tous genres et convenant à tous les usages.

On y distingue 3 sortes de charbons : les charbons à gaz au sud, les charbons gras au centre et les demi-gras au nord.

1° Houilles grasses flambantes (29 à 32 % mat. vol.) type Newcastle et Mons. Puits N^{os} 3, 9, 11, 16, foyers domestiques de la région du Nord et dans le centre de la France (gros blocs, criblé 4 et 2 c/m et forte composition 50 %) gazogènes, verreries, porcelaineries, sucreries, distilleries, produits chimiques, métallurgie, brasseries, filatures, tissages, teintureries (tout-venant industriel et fines).

2° Houilles grasses à gaz (30 à 33 de mat. vol.) qualité spéciale pour la fabrication du gaz d'éclairage (puits 3, 4, 5, 11 et 16) donnant un excellent coke (tout-venant, industriel et fines).

3° Houilles 3/4 grasses marécales, spéciale à la fabrication du coke métallurgique (puits N^{os} 1, 2, 8, 12, 14, 15), houilles contenant 26 % de matières volatiles. Elles conviennent également au chauffage des chaudières et généralement aux usages où l'on recherche un combustible riche à la fois en gaz et en coke.

Houilles 1/4 grasses et demi-grasses (Type Cardiff et Charleroi) 12/14 % de mat. vol.) recherchées pour foyers domestiques dans la Somme, l'Oise, la Seine, et départements limitrophes (gailleterie 8/18, gailletins 5/8, têtes de moineaux 30/45 et 45/60), employées en Normandie et dans l'Ouest de la France pour le chauffage industriel (tout-venant, tout-venant industriel, fines 25 m/m). Parmi ces houilles, les moins grasses conviennent et sont employées à la fabrication de la chaux, du ciment, des briques, etc., (fines à 25 m/m et 10 m/m). Provenance : Puits N^{os} 6, 7, 10, 13.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

Outre les ateliers de triage et d'épierreage établis à chaque siège d'extraction, les Mines de Lens disposent de 8 lavoirs pouvant traiter 5.700 T. par poste de 12 heures et ayant passé en 1911 1.586.886 T.

On obtient ainsi, des fines 10 μ / m , des grains 10/18. et 18/30 gras, gras pour forges, 1/2 gras.

AGGLOMÉRÉS

Une usine à briquettes comprend 2 fours à sole-tour-nante et 3 presses à briquettes pouvant produire plus de 300 tonnes par jour de briquettes à 5%, 7 % et 9 et 10 % de cendres (fabrication pendant l'exercice 1911-1912, 135.469 tonnes).

Deux presses à boulets sont annexées au lavoir de la fosse N° 7.

COKE

Les usines de carbonisation comprennent plusieurs batteries de fours à coke à récupération de sous-produits des types Seibel, Bernard Seibel, Mines de Lens, et Otto Ilgenstock. Le nombre des fours est de 664. La plus récente batterie comprend 140 fours Koppers, à récupération et à régénération de chaleur. La production de coke a été de 641.191 T. pendant l'exercice 1911-1912, en coke de fonderie (8 à 9 % de cendres), coke métallurgique, cokes de sucrieries, de brasserie, cokes calibrés, grésillons 10/20 et 20/40, poussières de coke.

A ces usines sont adjointes 6 usines de récupération de sous-produits dans lesquelles sont recueillis les goudrons, eaux ammoniacales et benzol ; une usine de distillation des goudrons pouvant traiter 30.000 tonnes de goudron, deux usines de traitement chimique et rectification des benzols purs, une usine à anthracène, etc.

SOUS-PRODUITS

La Société des Mines de Lens fabrique annuellement environ 6.000 tonnes de sulfate d'ammoniaque, 3.500 T. de benzols et benzines (benzol 90 et 96-97 lavés et rectifiés, benzine cristallisable, benzine chimiquement pure, toluène, xylène, solvant-naphta et benzine type régie), 15.000 T. de brai, 7.000 T. d'huile de goudron et dérivé (créosote, huiles spéciales pour préparation des désinfectants, la fabrication des graisses, les chauffages des fours de fusion ou de forges, les moteurs Diesel, graisses de berlines, vernis anglais, carbolinéum, crésoline, etc.), 1.000 tonnes de naphthaline raffinée (en cristaux, poudre, billes, bougies ou paillettes), 1.300 tonnes d'antracène.

PRODUCTION ET UTILISATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Les utilisations de production et d'utilisation d'énergie électrique ont commencé à fonctionner en 1902 et ont pris rapidement une grande importance.

Les sources d'énergie récupérées sont :

Les flammes perdues (gaz brûlés) des fours à coke.

Les gaz en excès produits dans les fours à récupération et surtout dans les fours à régénérateurs de chaleur.

Les vapeurs d'échappement des machines des fosses.

L'ensemble des installations exécutées ou en cours d'exécution, représente un ensemble de 19.320 kw et peut se diviser ainsi suivant le système de machines.

Groupes moteurs à vapeur à piston	3.230 kw
Turbines à haute pression	6.430 kw
Moteurs à gaz de fours à coke	6.320 kw
Turbines à basse pression seule	440 kw
Turbines à haute et basse pression	2.900 kw
	<hr/>
	19.320 kw

Les installations de la Société des Mines de Lens comprennent actuellement 354 moteurs, représentant une puissance installée de 16.950 chevaux dont 9.975 chevaux par moteurs alimentés directement à 5.000 volts et le reste par moteurs à 200 volts pour les puissances inférieures à 100 chevaux.

Mais les centrales ne produisent point seulement l'énergie nécessaire au fonctionnement des services intérieurs ; elles fournissent également le courant électrique à la Cie Electrique du Nord, Société Anonyme au capital de 6.000.000 frs. qui distribue la lumière et la force dans une vaste région s'étendant sur 5 départements (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise et Aisne). La Cie Electrique dessert notamment les centres de Seclin, Estaires, La Gorgue, La Bassée, Lens, Douai et Saint-Quentin et alimente de nombreuses Sociétés locales ou régionales de distribution.

L'importance de la fourniture atteint actuellement pendant l'été, 500.000 kilowatt-heures mensuels. On prévoit une rapide progression.



MUSÉE
COMMERCIAL
LILLE

LIÉVIN

(SOCIÉTÉ HOUILLÈRE DE LIÉVIN. — SOCIÉTÉ CIVILE)

Siège social : à Liévin (P.-de-C.)

Direction : M. le Directeur à Liévin (P.-de-C.).

Bureaux : à Liévin (ligne du Nord, de Douai, Lille ou Arras à Béthune, station de Lens, et ligne de Lens à Frévent des Chemins de fer économiques du Nord, station de Liévin).

Adresses postale : M. le Directeur de la Société houillère de Liévin, à Liévin ; — *télégraphique* : Mines Liévin ; — *téléphonique* : n° 10 à Lens (P.-de-C.).

DONNÉES FINANCIÈRES

Capital de 2.916.000 francs divisé en 2916 actions de 1000 francs entièrement libérées, subdivisées en dixièmes, soit 29.160 dixièmes ; ceux-ci peuvent être divisés en trente coupures représentant chacune un trois-centième de l'action primitive.

Les dixièmes et les trois centièmes sont nominatifs ou au porteur à la volonté de l'actionnaire.

Dividendes : aux époques fixées par l'assemblée générale (mai et décembre).

Assemblée générale : le dernier jeudi d'octobre .

Obligations. — Emprunt de 1906, 5.000.000 de fr. en 10.000 obligations de 500 fr. 4 % remboursables au pair en 20 annuités à partir du 1^{er} janvier 1912, par voie de tirage au sort annuel et par série de dix titres, avec faculté d'anticipation à partir du 1^{er} janvier 1913.

Intérêts semestriels : 10 fr. payables les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet, sous déduction des impôts actuels et futurs.

Emprunt de 1907, 3.000.000 de fr. en 6000 obligations de 500 fr. 4 %. Pour le remboursement (à partir du 1^{er} janvier 1913) et les intérêts, voir l'emprunt de 1906.

Emprunt de 1910, 4.000.000 de fr. en 8.000 obligations de 500 fr., remboursables au pair en trente années à partir de 1916 par voie de tirage au sort annuel et par séries de 10 titres avec faculté d'anticipation. Intérêts semestriels : 10 fr. payables les 15 mars et 15 septembre, sous déduction des impôts actuels et futurs.

Les actions et les obligations sont cotées à la Bourse de Lille.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

M. *Chaillet*, ingénieur, chef du service à Liévin (fosse n° 1).

SERVICE COMMERCIAL

M. *Niollet*, ingénieur, chef du service à Liévin.

Représentants

MM. Jacques *Dombre*, 5, rue de Stockholm, Paris (8^e), (Seine et Seine-et-Oise) ; — Gaston *Catoire*, 7, rue de Bourgogne à Lille (Nord, arrondissements de Boulogne et de St-Omer, canton de Carvin) ; — Eugène *Courtin*, 2, rue Carnot à Lens et Maurice *Blériot*, 6, rue Porte-Paris à Amiens (Somme, Pas-de-Calais, arrondissements de St-Quentin et de Vervins, Seine-Inférieure, Eure, Calvados) ; — Eugène *Parent*, 3, rue Nicolas-Henriot à Reims (Haute-Marne, Marne, Ardennes, Aisne, Aube, Seine-et-Marne-en partie) ; — *Lernould* à Creil (Oise) ; — L. *Jeannet*, 1, rue Vauban à Nevers (Yonne, Cher, Nièvre, Allier, arrondissement de Fontainebleau-en partie) ; — *Becker* à Verdun (Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges) ; — Edmond *Polinière*, 91, rue du Bourg-Belé au Mans (Sarthe et canton de Mondoubleau, Loir-et-Cher) ; — *Gaillard-Lacheteau* à Poitiers (Vienne) ; — *Bailly-Boutreau*, 12, rue des Moulins à Briare

(Loiret) arrondissement de Gien) ; — *Barberon*, 16, rue de Patay à Orléans (Loiret-en partie) ; — *Tirlier* à Angers (Maine-et-Loire) ; — *Isaac*, 18, boulevard Dolez, Mons (Belgique), (région de Mons et la Flandre ; région de Maubeuge en France) ; — *Martial Bourgeois* à Jumet (Belgique) (Charleroi et environs) ; — *Streichenberger*, 4, rue des Deux-Maisons à Lyon (Suisse).

SITUATION GÉOGRAPHIQUE. — CONCESSION

La concession de Liévin, ayant une superficie de 4.145 hectares, est limitée, au nord, par les concessions de Béthune, Lens et Courrières ; à l'est, par celle de Drocourt ; au sud, par celles d'Ablain et de Vimy-Fresnoy ; à l'ouest, par celles de Gouy et de Béthune.

PRODUCTION

	Houille
	—
	Tonnes
1902	1.096.931
1903'	1.524.213
1904	1.434.839
1905	1.589.330
1906	1.504.310
1907	1.643.551
1908	1.754.535
1909	1.804.012
1910	1.871.591
1911	1.938.413

CHEMIN DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Les charbons sont expédiés de Lens par la Cie du Chemin de fer du Nord et de Liévin par la Cie des chemins de

fer économiques du Nord. — Quai d'embarquement à Eleu, dit Leaunette, sur le canal de Lens à la Deûle. — Un chemin de fer minier relie les différentes fosses au rivage et à la gare de Lens.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

La Société de Liévin possède 5 sièges comprenant 12 puits dont 10 sont affectés à l'extraction et 2 uniquement réservés à l'aéragé.

Ce sont : Siège n° 1 — puits n° 1 et n° 1 *bis* (extraction) et 1 *ter* (aéragé) avec des charbons de 28 à 32 % de M. V. ; Siège ou puits n° 2 (extraction), 30 à 34 % de M. V. ; Siège n° 3 — puits n° 3 (aéragé et extraction), 3 *bis* (extraction) et 3 *ter* (aéragé) de 28 à 32 % de M. V. ; Siège n° 4 — puits n° 4 (aéragé et extraction) et n° 4 *bis* (extraction), de 27 à 30 % de M. V. ; Siège n° 5 — puits n° 5 (extraction), n° 5 *bis* (aéragé) de 30 à 34 % de M. V. ; Siège n° 6 — puits n° 6 (extraction), n° 6 *bis* (aéragé et extraction) de 27 à 30 % de M. V.

Ces charbons se classent comme flénus gras et houilles à gaz ; ils sont employés dans les fours de verrerie à puddler, à réchauffer, à porcelaine, fours continus à cuire les briques, tuiles, carreaux, dans les gazogènes à gaz riches, les usines à gaz, les poêles évaporatoires, les salines sucreries, distilleries, malteries ; dans les usages domestiques et dans les générateurs de vapeur dans les cas de tirage insuffisant ou d'à-coup dans la consommation de vapeur.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

Les fosses n° 1, 1 *bis*, 2 et 5 sont chacune pourvues d'un triage. Les sièges n° 3, 4 et 6 ont chacun un triage central pour les deux fosses du siège.

La Société possède un lavoir central Baum traitant 100 tonnes à l'heure.

La classification commerciale est la suivante : gros blocs de dimensions supérieures à 200 m/m (barreaux longs), gros de dimensions supérieures à 120 m/m ; gailleterie de 80 m/m (T. R.) à 120 m/m barreaux longs ; criblés à 50 m/m et à 18 m/m ; tout-venants 50 %, 45 %, 30/35 %, 20/25 % ; fines à 50 m/m et 18 m/m.

Têtes de moineaux lavées (noisettes) 30/50 m/m ; grains lavés 18/30 m/m et 8/30 m/m ; grains lavés 8/18 m/m, et fines 0/8 m/m.

Dans les nouveaux grands triages des sièges 3 et 6 des bacs laveurs sont installés pour laver les 18/50 m/m.



LIGNY-LEZ-AIRE

Compagnie des Mines de Houille de LIGNY-LEZ-AIRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : à Béthune (P.-de-C.)

Direction : M. *Baily*, président du Conseil d'administration ; M. *Poulet*, ingénieur-directeur.

Bureaux : pour l'exploitation, à Estrée-Blanche (ligne du Nord, d'Armentières à Berguette et Saint-Omer, station d'Isbergues ; ligne de Berguette à Estrée-Blanche par Isbergues).

Adresses postale : à Estrée-Blanche (P.-de-C.) ; — *télégraphique* : Directeur Ligny-Estrée-Blanche ; — *téléphonique* : n° 7 à Aire-sur-la-Lys (P.-de-C.).

DONNÉES FINANCIÈRES

Capital de 6.000.000 de fr. en 12.000 actions de 500 francs complètement libérées. Intérêts et dividendes : aux époques fixées par le Conseil. Assemblée générale : dans le courant du mois de mai. Les actions sont cotées en Bourse, à Paris et à Lille.

Il n'y a pas d'obligations.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE — CONCESSION

La Compagnie exploite la concession de Fléchinelle (532 hectares) et celle d'Auchy-au-Bois (2931 hectares), au total 3.463 hectares ; les limites sont, au nord, à l'ouest et au sud, des terrains stériles et non concédés ; à l'est, la concession de Ferfay.

PRODUCTION

	Houille
	—
	Tonnes
1902	89.673
1903	112.661
1904	129.086
1905	142.438
1906	159.968
1907	191.548
1908	188.965
1909	168.869
1910	170.047
1911	183.199

CHEMIN DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Les charbons sont transportés à la gare d'Isbergues par la Société du Chemin de fer d'Estrée-Blanche. Chemin de fer particulier de Lières à Lillers.

Quai d'embarquement au rivage d'Isbergues (canal d'Aire à la Bassée).

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

A chacun de ses deux sièges la Compagnie possède deux puits, dont l'un sert à l'extraction et l'autre à l'aéragé.

Les charbons extraits renferment de 26 à 32 % de matières volatiles et sont utilisés par toutes les industries employant des charbons gras ainsi que par les foyers domestiques.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

A chaque siège, la Compagnie a installé des ateliers de triage et de lavage qui permettent de livrer à la consommation des produits de première qualité, tout-venants industriels à 25 et 35 % de gros, braisettes lavées 25/40 pour foyers domestiques, grains lavés 15/25 pour forges, grains industriels 10/25, fines lavées à 10 m/m et mi-lavées à 15 m/m pour chaudières, usines métallurgiques, fours à ciments, etc.....

MARLES

(Cie DES MINES DE HOUILLE DE MARLES
SOCIÉTÉ CIVILE)

Siège social : 7, rue Paul Baudry, Paris (8^e)

Direction : M. l'Administrateur-Directeur Général à Paris, 7, rue Paul-Baudry.

Bureaux : à Auchel pour les services techniques et à Marles-les-Mines pour les services administratif et commercial (ligne du Nord, de Béthune à St-Pol, station de Lapugnoy, puis chemin de fer de la Cie des Mines de Marles de Lapugnoy à Rimbart, arrêt à Marles-les-Mines et Auchel).

Adresses postale : 7, rue Paul-Baudry, à Auchel et à Marles-les-Mines ; — *télégraphique* : Mines Marles-les-Mines ; — *téléphonique* : 521-62 à Paris, n° 4 à Auchel.

DONNÉES FINANCIÈRES

Deux Sociétés :

1^o SOCIÉTÉ DITE DES 70 %. — Société concessionnaire, chargée de tous les frais de recherches et de premier établissement pour l'exploitation de la concession, dont elle a seule la direction.

Capital de 2.100.000 francs divisé en 32.000 parts, chacune de ces parts pouvant être elle-même divisée en vingtièmes de part.

Intérêts et dividendes : le coupon d'intérêt est payable le 1^{er} janvier, celui de dividende dans les premiers jours de juin. — Assemblée générale en mai.

Obligations. — Emprunt de 1893 : 5.735.000 fr. en 11.470 obligations de 500 fr., 4 %, remboursables au pair à partir du 1^{er} juillet 1894 et au plus tard en 1829. — 5.760 obligations étaient remboursées au 31 décembre 1911. — Intérêts semestriels de 10 fr. les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet.

Emprunt de 1903 : 6.030.000 de francs en 12.000 obligations de 500 fr., 4 %, remboursables au pair en quarante années, à partir de 1915, avec faculté d'anticiper les remboursements à partir du 1^{er} janvier 1915, ou de racheter les titres en bourse à toute époque. — Intérêts semestriels de 10 fr., les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet

Emprunt de 1909 : 8.000.000 de francs, en 16.000 obligations de 500 fr., 4 %. Mêmes conditions de remboursement et intérêts que pour l'emprunt précédent.

Les parts et les obligations sont cotées à la Bourse de Lille.

2^o SOCIÉTÉ DES 30 %. — Société civile (dite des Inventeurs) des propriétaires des Trente pour cent dans les bénéfices nets des Mines de Marles.

Siège social : 26, rue Lafitte à Paris (9^e) ; téléphone n^o 155-15.

Le capital est divisé en 16.000 coupons (nominatifs ou au porteur) cotés en bourse, à Paris et à Lille.

Assemblée générale en mai. — Dividende en juin.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

M. *Rosset*, chef du service, à Auchel (P.-de-C.).

SERVICE COMMERCIAL

M. *Dessans*, directeur des services administratif et commercial à Marles-les-Mines (P.-de-C.) ; M. *Georges Blanchet*, ingénieur, secrétaire des services administratif et commercial à Marles-les-Mines.

Représentants

MM. *Dujardin* frères, à Roubaix (Nord) ; — *Boulangé* Raphaël à Mons ; — *Gérard* à Calais ; — *Degrendel* Georges à Hazebrouck ; — *Leroy* Louis à Amiens ; — *Véroudart* à Reims ; — *Wimille* à Dunkerque ; — *Barrois* Marcel à Rouen.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE — CONCESSION

La concession de Marles, d'une superficie de 2.990 hectares, est limitée au nord par des terrains stériles, à l'ouest par la concession de Ferfay, au sud-ouest et sud par les concessions de Cauchy-à-la-Tour et de La Clarence, à l'est, par la concession de Bruay.

PRODUCTION

	Houille
	—
	Tonnes
1902	1.180.200
1903	1.380.475
1904	1.392.850
1905	1.437.832
1906	1.459.053
1907	1.517.729
1908	1.467.675
1909	1.502.332
1910	1.641.581
1911	1.722.550

CHEMINS DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

La Cie évacue ses produits par les gares de Lapugnoy

et de Chocques (ligne de Béthune à Hazebrouck) de la Cie du Nord.

Quai d'embarquement à Béthune, sur le canal d'Aire à La Bassée.

Les différentes fosses sont reliées au rivage et aux gares de Lapugnoy et de Chocques par un chemin de fer minier de 48 km. 256.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

La Cie des Mines de Marles possède quatre sièges d'exploitation qui sont : siège n° 3, comprenant les puits n° 3 et n° 3 bis ; siège n° 4, puits n° 4 et 4 bis ; siège n° 5, puits n° 5 et 5 bis ; et siège n° 6, puits n° 6 et 6 bis.

Le puits n° 2 est en préparation, les puits n° 2 bis et n° 7 en creusement.

Le charbon extrait est de la houille sèche à longue flamme, type flénu renfermant de 32 à 40 % de matières volatiles et convenant à la farication du gaz, aux gazogènes, verreries, poteries céramiques, produits réfractaires, fabriques de ciments, filatures, tissages, teintureries, et foyers domestiques.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

A chacun des sièges d'extraction est installé un atelier de criblage pour la décomposition et le nettoyage des charbons, ainsi que pour la recombposition.

Ces ateliers donnent des gros supérieurs à 160 m/m (barreaux longs) ; des gailletins 80 (T. R.) à 160 m/m (B. L.) ; gailletins 50/80 m/m (trous ronds) ; criblés à 20 m/m et à 40 m/m ; tout-venant 50 %, 40/45 %, 30/35 % et 20/25 % ; fines à 20 m/m et à 40 m/m.

Les lavoirs du système Elliott, établis à Vis-à-Marles, peuvent traiter 400 tonnes en 12 heures. Ils produisent des fines lavées 0/15 m/m.

MEURCHIN

(SOCIÉTÉ DES MINES DE MEURCHIN
SOCIÉTÉ ANONYME)

Siège social à Bauvin (Nord)

Direction : M. le Directeur à Bauvin (Nord).

Bureaux : à Bauvin (ligne du Nord, d'Armentières à Lens, stations de Bauvin-Provin et de Meurchin ; ligne d'Hénin-Liétard à Don-Sainghin, station de Bauvin-Provin).

Adresses postale : M. le Directeur des Mines de Meurchin à Bauvin ; — *télégraphique* : Mines Bauvin, Meurchin ; — *téléphonique* : n° 21 à Lens.

DONNÉES FINANCIÈRES

Capital de 2 millions de francs divisé en 20.000 actions de 100 francs, nominatives ou au porteur, cotées à la Bourse de Lille. — Assemblée générale, le dernier samedi de juillet. — Intérêts et dividendes fin février et fin août.

Il n'y a pas d'obligations.

SERVICE COMMERCIAL

M. E. *Thélu*, chef du service, à Bauvin.

M. Th. *Vandeville*, agent du service commercial à Bauvin.

Représentant

M. *Hiard Van Lee*, 6, rue de l'École de Médecine, Paris (6^e).

SITUATION GÉOGRAPHIQUE — CONCESSION

Les concessions de Meurchin et d'Annœulin, d'une superficie de 1985 hectares, sont limitées au nord, par des terrains stériles ; à l'ouest et au sud-ouest, par les concessions de Douvrin et de Lens ; à l'est, par la concession de Carvin ; au sud par celle de Courrières.

PRODUCTION

	Houille	Agglomérés
	—	—
	Tonnes	Tonnes
1902	362.979	95.318
1903	431.738	102.031
1904	391.225	97.366
1905	408.328	95.103
1906	365.323	92.081
1907	463.967	114.522
1908	498.942	127.376
1909	514.820	137.362
1910	495.342	129.585
1911	500.561	137.982

CHEMINS DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Les expéditions se font par la gare de Meurchin sur la ligne du Nord et par le rivage de Meurchin, sur le canal de la Deûle.

Les diverses fosses et les usines sont reliées entre elles et aux points d'expédition par un réseau de voies ferrées particulier à la Compagnie, d'une longueur de 14 kilomètres.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

La Société des Mines de Meurchin possède 6 puits qui

sont : fosse n° 1 (aéragé) ; fosse n° 2 (exploration) ; fosse n° 3 (extraction) ; fosse n° 4 (extraction) ; fosse n° 5 (translation du personnel et aéragé) ; fosse n° 6 (extraction).

Les charbons extraits renferment de 12 à 14 % de matières volatiles et sont employés pour la consommation domestique, le chauffage des générateurs et la fabrication des briquettes.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

Les criblages installés aux différentes fosses d'extraction sont susceptibles de donner différentes catégories, après nettoyage et recomposition. Ce sont : les gros au-dessus de 160 m/m ; gailleteries 70/160 m/m ; gailletins 40/70 m/m ; criblés à 25 et 40 m/m ; fines à 70 m/m , 40 m/m , 25 m/m et 15 m/m ; des poussières 0/5 m/m ; tout-venants 50 %, 30/35 % et 20/25 %.

Lavoirs. — L'usine de lavage peut produire 800 à 1.000 tonnes par jour et donne des têtes de moineaux lavées 30/50 m/m ; des braisettes lavées 15/30 m/m ; des grains lavés 8/30 ; des fines lavées 0/30. Les fines lavées 0/8 sont employées à la fabrication des briquettes.

AGGLOMÉRÉS

La Société de Meurchin possède une presse, susceptible de produire 400 tonnes par jour, pour la fabrication des briquettes de 7 à 10 kg., type torpilleurs, marine, chemin de fer et industrie.

Les presses à boulets, donnent des boulets de 45 grammes, et produisent ensemble 100 tonnes par jour.



OSTRICOURT

(COMPAGNIE DES MINES D'OSTRICOURT
SOCIÉTÉ CIVILE)

Siège social : à Oignies (P.-de-C.)

Direction : M. le Directeur-Général à Oignies (P.-de-C.).

Bureaux : à Oignies (chemin de fer du Nord de Douai à Lille, station de Libercourt).

Adresses postale : M. Henri Buchet, directeur-général de la Compagnie des Mines d'Ostricourt à Oignies ; — *télégraphique* : Mines Oignies ; — *téléphonique* : deux lignes : n° 9 à Carvin, n° 1 à Oignies.

DONNÉES FINANCIÈRES

Capital de 3.000.000 de francs divisé en 6.000 actions de 500 francs libérées et nominatives. — Intérêts et dividendes : aux époques fixées par le Comité administratif (en juillet). — Assemblée générale : aux époques fixées par le Comité administratif (en octobre souvent).

Obligations. — Emprunt de 1897 : 2.950.000 fr. en 5.900 obligations de 500 francs, remboursables au pair, en vingt-trois ans, à partir du 30 juin 1930, avec faculté de remboursement à partir de 1910. — Intérêts semestriels de 10 francs, moins les impôts, payables les 30 juin et 31 décembre.

Emprunt de 1905 : 5.000.000 de fr. en 10.000 obligations de 500 francs, remboursables au pair, en trente ans, à par-

tir du 31 décembre 1910. — Intérêts semestriels : comme pour l'emprunt de 1897.

Emprunt de 1910 : 5.000.000 de fr. en 10.000 obligations de 500 francs, remboursables au pair, en quinze ans, à partir du 31 mai 1940, avec faculté de remboursement à partir de 1920. — Intérêts semestriels de 10 francs, moins les impôts, les 31 mai et 30 novembre

Les actions et les obligations sont cotées à la Bourse de Lille.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

M. Charles *Vanvelcenaher*, chef du service à Oignies (P.-de-C.).

SERVICE COMMERCIAL

M. Louis *Hurez*, directeur du service commercial, à Oignies.

M. Emile *Léchevin*, agent du service commercial à Oignies.

Représentants

MM. G. *Catoire* et O. *Ghesquière*, 11, Grand'Place à Lille (arrondissement de Lille) ; — *Lecomte-Scrépel* à Roubaix ; — Mme Veuve *Parmentier*, rue Winoc-Chocqueel à Tourcoing ; — MM. Em. *Theetten*, 44, rue Nationale à Armentières ; — Eug. *Courtin* à Lens ; — J. *Kronberg*, boulevard Lobau à Nancy ; — *Chatel* et *Dollfus*, quai Charles-Vallet à Belfort ; — *Balland-Brugneaux* à Chalon-sur-Saône ; — *Guigue, Déchandon, Auclair et Cie*, 12, place Carnot à Lyon ; agence à Genève, 4, rue de Lausanne ; — *Marcuëyz*, quai du Châtelet à Orléans ; — Eugène *Voné*, 120, rue Thiers à Troyes ; — Victor *Enk*, 2, place Armand-Carrel à Paris ; — *Durand*, 6, rue du Rempart à Nevers ; — *Bodin*, 18, rue de l'Hospice à Châteauroux ; — Louis *Jay*, avenue Alsace-Lorraine à Grenoble ; — *Brichaux*, 67, ave-

nue Thiers, Le Mans ; — A. et R. Lemoine, 9, quai du Havre à Rouen ; — Charles Carton à Hautmont ; — Rigaux à St-Ghislain (Belgique).

SITUATION GÉOGRAPHIQUE. — CONCESSION

La concession d'Ostricourt, d'une superficie de 2.300 hectares, est limitée, au nord, par des terrains stériles, à l'ouest par les concessions de Carvin et de Courrières, au sud par la concession de Dourges, à l'est, par celle de l'Escarpelle.

PRODUCTION

	Houille	Agglomérés
	Tonnes	Tonnes
1902	303.300	58.790
1903	420.700	70.610
1904	432.000	71.000
1905	453.000	75.050
1906	404.000	73.350
1907	472.500	94.350
1908	502.000	101.200
1909	531.000	119.050
1910	628.000	113.500
1911	707.000	134.900

CHEMINS DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Les divers puits et usines sont reliés à la gare de Libercourt (chemin de fer du Nord) par un chemin de fer particulier à la Compagnie. Il en est de même du rivage d'embarquement situé sur le canal de la Haute-Deûle, entre Epinoy et Courrières.

● GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

La Cie des Mines d'Ostricourt possède actuellement six sièges d'exploitation, affectés à l'extraction, à l'aérage et à la circulation du personnel. La création du septième siège est à l'étude.

Le gisement donne des charbons maigres anthraciteux de 8.5 à 10 % de M. V. et à 11 % de M. V.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

Des criblages et triages sont installés à toutes les fosses. Un atelier de concassage est établi à chacune des fosses n° 3, n° 4 et n° 5. Le n° 3 et le n° 4 possèdent chacun un lavoir traitant respectivement de 600 T. et 500 T. par jour. A la fosse n° 5 existe un système de caisses à laver les têtes de moineaux seulement.

Un lavoir central, capable de traiter 70 tonnes à l'heure, est alimenté par les charbons des fosses n° 1 et 6 et plus tard n° 7.

A l'aide de ces appareils, la Compagnie livre, en produits classés : des gailleteries 80/120 m^3/m et des gailletins 50/80 m^3/m pour calorifères à basse pression ; des têtes de moineaux 30/50 criblées, lavées ou concassées et des braisettes 25/50 lavées ou concassées pour salamandres, poêles tortues, phares, chouberskis, foyers américains, et pour tout appareil à combustion lente ; des grains 10/25 lavés ou concassés pour poêles Cadé.

En produits industriels : des gros à la main et des gailletins pour malteries et brasseries ; des tout-venants 30/35 % et 20/25 %, des fines brutes 0/80 et 0/30 trous ronds, pour fours à chaux et briqueteries ; des braisettes 25/30 m^3/m et des grains 10/25 m^3/m pour moteurs à gaz pauvre.

La Compagnie produit aussi des fines mi-lavées ou lavées 0/30 et 0/10 m^3/m trous ronds ; des grains lavés 10/25 et 5/10 m^3/m trous ronds.

AGGLOMÉRÉS

Les poussières $0,5 \text{ m/m}$ sont employés à la fabrication des agglomérés.

Briquettes. — Les deux presses Biérix sont capables de donner ensemble, en 10 heures, 300 T. de briquettes pesant 10 kilos, composées de charbons gras, maigre et brai. Leurs teneurs en cendres et en matières volatiles peuvent être fixées au gré du consommateur.

La Compagnie produit aussi les différents types de briquettes énumérés aux généralités.

Boulets. — Quatre presses à boulets d'un débit journalier de 250 tonnes, sont alimentées exclusivement par les charbons de la Compagnie et donnent des produits pesant 40 grammes.



THIVENCELLES

(SOCIÉTÉ HOUILLÈRE DE THIVENCELLES
SOCIÉTÉ ANONYME)

Siège social : à Fresnes-sur-Escaut (Nord)

Direction : M. l'Ingénieur-Directeur à Fresnes (Nord).

Bureaux : à Fresnes (chemin de fer du Nord de Saint-Amand à Blanc-Misseron, station de Fresnes ; — ligne des Chemins de fer économiques du Nord, de Valenciennes à Bonsecours et à Hergnies, station de Fresnes ; — ligne de Somain à Péruwelz, station de Fresnes).

Adresses postale : Société houillère de Thivencelles à Fresnes-sur-Escaut (Nord) ; — *télégraphique* : Mines Fresnes-sur-Escaut ; — *téléphonique* : n° 6 à Fresnes-sur-Escaut.

DONNÉES FINANCIÈRES

Capital de 2.500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 500 francs libérées, nominatives ou au porteur. — Intérêts et dividendes : aux époques fixées par le Conseil d'administration (juillet). — Assemblée générale : avant la fin du mois de mai.

Obligations. — Emprunt de 1908 : 1.000.000 de francs en 2.000 obligations de 500 fr. 4 %, remboursables au pair, en trente ans à partir de 1913, avec faculté pour la Compagnie de convertir ou de rembourser par anticipation à partir de 1918. — Intérêts semestriels de 10 fr., moins les impôts, les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet.

Emprunt de 1910 : 1.500.000 fr. en 3.000 obligations de

500 fr. 4 %, remboursables au pair, en quinze années, par tirages mensuels, à partir de 1916, avec faculté pour la Compagnie de convertir ou de rembourser par anticipation à partir de 1916. — Intérêts semestriels comme pour l'emprunt précédent.

Les actions et obligations sont cotées à la Bourse de Lille.

SERVICE COMMERCIAL

Ce service est assuré par la Direction de la Compagnie.

Représentants

MM. *Jeanmaire*, 45, boulevard Magenta, Paris ; — *H. Lernould*, à Creil (Oise) ; — *Lajoie*, 4, rue Notre-Dame à Valenciennes ; — *Charles Martin*, villa Robert, parc Monceau, Lille ; — *Gosset-Hannier*, à Reims.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE — CONCESSION

La Société houillère de Thivencelles exploite les trois concessions d'Escautpont (110 Ha), de Thivencelles (981 Ha) et de Saint-Aybert (455 Ha), au total 1.546 hectares. Ces diverses concessions sont enclavées dans celle d'Anzin qui les limite au nord, à l'ouest et au sud ; à l'est, c'est la Belgique.

PRODUCTION

	Houille	Agglomérés
	—	—
	Tonnes	Tonnes
1902	124.458	»
1903	146.497	»
1904	140.908	»
1905	135.569	»
1906	125.046	»
1907	136.093	»

1908	147.572	»
1909	161.235	5.791
1910	176.163	12.972
1911	185.285	16.987

CHEMINS DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Les expéditions se font par la gare de Thivencelles sur le chemin de fer du Nord. Un chemin de fer minier, particulier à la Société, relie les différents puits à la ligne du Nord.

Rivages d'embarquement sur le Vieil Escaut à Fresnes ; sur le canal de Mons à Condé et à Thivencelles.

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

La Société houillère de Thivencelles possède 4 puits dont deux pour l'extraction et deux pour l'aéragé.

La fosse Soult (concession d'Escautpont) extrait des charbons renfermant de 8 à 10 % de M. V.

La fosse St-Pierre qui exploite les deux concessions de Thivencelles et de St-Aybert extrait des charbons de 11 à 13 % de M. V. et de 14 à 16 % de M. V.

Les charbons maigres servent au chauffage domestique, à la cuisson des briques, du ciment et de la chaux. Les charbons demi-gras sont utilisés par les chaudières à vapeur et le chauffage domestique.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

Les triages installés aux fosses donnent les catégories suivantes :

Charbons maigres. Gros et gailleteries au-dessus de 80 m/m T. R. ; gailletins 50/80 m/m ; têtes de moineaux 30/50 m/m ; braisettes 20/30 m/m ; criblés à 80, 50, 30 et 10 m/m et les fines correspondantes ; tout-venants 60 % ; 40/45 %, 30/35 % et 20/25 %.

Les trois lavoirs Max-Evrard donnent : têtes de moineaux lavées 30/50 m/m ; braisettes lavées 20/30 m/m ; grains lavés 10/20 m/m et 5/10 m/m .

Les poussières 0/5 m/m sont transformés en boulets.

Charbons quart-gras et demi-gras. Le criblage donne les catégories suivantes : gailleterie plus grande que 80 m/m , gailletin 50/80 m/m , fines à 50 m/m et à 35 m/m .

Les lavoirs produisent : des têtes de moineaux 30/50 m/m , des braisettes 20/30 m/m , des grains 10/20 m/m , 5/10 m/m , 2/5 m/m et du poussier 2/5 m/m .

On peut faire des mélanges de tous genres.

AGGLOMÉRÉS

L'usine à boulets comprend deux presses susceptibles de produire chacune 6 tonnes à l'heure de boulets pesant 40 à 45 grammes.



VICOIGNE-NŒUX

COMPAGNIE DES MINES DE VICOIGNE ET DE NŒUX
SOCIÉTÉ CIVILE

Siège social à Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais)

Direction : M. le Directeur à Nœux-les-Mines.

Bureaux : à Nœux-les-Mines (ligne du chemin de fer du Nord, de Lens à Béthune, station de Nœux-les-Mines).

Adresses postale : M. le Directeur de la Compagnie des Mines de Vicoigne et de Nœux à Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais) ; — *télégraphique* : Mines, Nœux-les-Mines ; — *téléphonique* : n° 4 à Lens, n° 7 à Nœux-les-Mines.

DONNÉES FINANCIÈRES

Capital de 2.400.000 francs divisé en 80.000 actions pouvant être divisées en dixièmes. — Intérêts et dividendes : les 15 mai et 15 novembre. — Assemblée générale : le dernier lundi d'octobre.

Les actions sont cotées en bourse à Paris et à Lille.

Obligations. — Emprunt de 1901 : 6.051.000 fr. en 12.102 obligations de 500 fr. 4 %, remboursables au pair, en trente années, à partir du 1^{er} octobre 1902, la Compagnie se réservant le droit de remboursement à toute époque. Au 31 décembre 1911, 2.591 de ces obligations étaient remboursées. — Intérêt semestriel de 10 fr., le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre.

Emprunt de 1911 : 6.000.000 de francs en 12.000 obligations de 500 francs 4 %, remboursables au pair, en trente ans,

à partir du 1^{er} novembre 1920. — Intérêt semestriel comme pour le précédent emprunt.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

M. C. *Fiévé*, chef du service à Nœux-les-Mines.

SERVICE COMMERCIAL

M. S. *Saint-Guilly*, ingénieur-chef du service à Nœux-les-Mines.

M. H. *Delaval*, ingénieur, inspecteur du service commercial.

Agents, Représentants et dépôts

MM. Henri *Brulin*, 21, rue des Stations à Lille, directeur du dépôt de Roubaix ; — Emile *Demerville*, 68, rue Verte à Rouen, directeur du dépôt de Rouen ; — Guillaume *Véron*, 10, place de la Préfecture à Arras ; — Albert *Barot*, 24, rue de la Justice à Reims ; — Michel *de Beauchamp*, 50, rue de l'Oise à Compiègne ; — Jules *Blanchet*, 10, rue de Longueville à St-Quentin ; — Paul *Destombes*, 25, rue de l'Épée à Sens ; — Paul *Didier*, 20, rue Dupouy à Dunkerque, directeur du dépôt de Dunkerque ; — Raymond *Gauthier*, 103, boulevard Magenta à Paris (X^e) ; — Eugène *Lahaye*, 3, place de l'Alma à Paris (VIII^e) (*Cokes*) ; — Veuve *Vanoye*, 74, rue des Jacobins à Amiens ; — Henri *Waymel*, 8, boulevard St-Vincent à Orléans.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE — CONCESSION

La concession de Nœux (Pas-de-Calais), d'une superficie de 7.979 hectares, est limitée au nord par des terrains stériles, à l'ouest par la concession de Vendin, des terrains non concédés et la concession de Bruay, au sud par les

concessions de Fresnicourt et de Gouy, à l'est par la concession de Béthune.

Dans le département du Nord, la Compagnie exploite les concessions de Vicoigne (1.320 Ha), de Bruille (403 Ha) et de Château-l'Abbaye (916 Ha), au total 2.639 Hectares. La division de Vicoigne est enclavée dans la Compagnie d'Anzin qui la limite à l'ouest, au sud et à l'est ; au nord, ce sont des terrains stériles.

PRODUCTION

HOUILLE	Nœux	Vicoigne	Totaux
—	—	—	—
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
1902	1.283.769	110.785	1.394.554
1903	1.530.982	131.905	1.662.887
1904	1.471.154	127.651	1.598.805
1905	1.546.733	121.261	1.667.994
1906	1.425.209	115.795	1.541.004
1907	1.653.944	132.206	1.786.150
1908	1.726.452	133.445	1.859.897
1909	1.757.497	129.750	1.887.247
1910	1.777.464	134.240	1.911.704
1911	1.797.364	126.850	1.924.214

* * *

COKE	Nœux
—	—
	Tonnes
1902	82.542
1903	102.295
1904	104.226
1905	117.032
1906	114.576
1907	135.822
1908	130.885

1909	146.258
1910	151.832
1911	176.479

* * *

AGGLOMÉRÉS	Nœux	Vicoigne	Totaux
—	—	—	—
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
1902	99.579	»	99.579
1903	92.372	1.152	93.524
1904	112.314	4.436	116.750
1905	113.292	8.949	122.241
1906	94.402	13.300	107.702
1907	107.323	11.901	119.224
1908	109.109	19.712	128.821
1909	105.710	31.319	137.029
1910	117.104	35.215	152.319
1911	112.900	37.044	149.944

CHEMINS DE FER ET RIVAGE D'EMBARQUEMENT

Mines de Nœux. — Les produits sont expédiés par les gares de Nœux-les-Mines et d'Hersin-Coupigny (cette dernière sur la ligne de Bully-Grenay à Brias-St-Pol). Les différentes fosses et usines sont reliées à ces gares et au rivage par un chemin de fer minier particulier à la Compagnie d'une longueur totale de 66 kilomètres, y compris les garages.

Rivage d'embarquement à Beuvry sur le canal de Beuvry à Gorre, concédé à la Compagnie et aboutissant au canal d'Aire à La Bassée.

Mines de Vicoigne. — Les produits sont expédiés par les gares de Raismes-Nord (Cie du chemin de fer du Nord, ligne de Douai à Valenciennes) et de Raismes-Vicoigne (ligne du Nord, de Lille à Valenciennes). Embranchement particulier de 6 kilomètres 700 y compris garages.

Rivage d'embarquement de Saint-Amand (canal de la Scarpe-Inférieure) et de Valenciennes (Escaut).

GISEMENT ET NATURE DES HOUILLES

La Compagnie des Mines de Vicoigne et de Nœux a, actuellement, dans sa concession de Nœux, 9 sièges en activité et un en fonçage qui porte le n° 10. Cette concession renferme au total 19 puits en service dont 9 servent à l'extraction. Ce sont les sièges : de Bracquemont comprenant la fosse n° 1 (aéragé) et la fosse n° 1 bis produisant des charbons de 16 à 25 % de M. V. ; siège Dupont : fosse n° 2 (aéragé) et n° 2 bis produisant des charbons de 16 à 25 % et de 26 à 32 % de M. V. ; siège Parsy : fosse n° 3 (aéragé) et fosse n° 3 bis donnant des houilles de 12 à 14 % de M. V. ; siège de Commines de Marsilly : fosse n° 4 (aéragé) et n° 4 bis, produisant des charbons de 26 à 32 % de M. V. ; siège Wallerand : fosse n° 5 (aéragé) et fosse n° 5 bis produisant des charbons de 16 à 25 % de M. V. ; siège Davaine : fosse n° 6 bis (aéragé) et fosse n° 6 produisant des charbons de 10 à 12 % et de 12 à 14 % de M. V. ; siège Bonnel : fosse n° 7 bis (aéragé) et fosse n° 7 donnant des charbons de 16 à 25 % et de 32 à 40 % de M. V. ; siège Léon Renard : fosses n° 8 bis et 8 ter (aéragé) et fosse n° 8 donnant des charbons de 10 à 12 % et de 12 à 14 % de M. V. ; siège de Warenaughien : fosse n° 9 bis (aéragé) et fosse n° 9 produisant des charbons de 32 à 40 % de matières volatiles.

A VICOIGNE existent quatre puits, le n° 4 extrait la plus grande partie de la production, le reste est remonté par la fosse n° 1. Le gisement appartient exclusivement au groupe des anthracites de 5 à 10 % de matières volatiles.

En résumé, la Compagnie de Vicoigne-Nœux exploite toute la série des combustibles depuis les anthracites à Vicoigne, jusqu'aux houilles à 40 % de matières volatiles à Nœux.

Cette Compagnie produit donc des charbons propres à tous les usages domestiques, industriels et agricoles. C'est

ainsi que 1° les *anthracites de Vicoigne* conviennent à la cuisson de la chaux, du ciment et des briques, au chauffage domestique, aux poêles à feu continu et à combustion lente ;

2° les *houilles de Nœux* quart-grasses et demi-grasses servent au chauffage des générateurs, des locomotives, des chaudières marines, des foyers domestiques ;

3° les houilles grasses à courte flamme s'emploient dans les verreries, les forges, les chaudières marines ou fixes, les foyers domestiques et tout spécialement dans la fabrication du coke. *

4° les houilles marécales sont les charbons de forge par excellence : fours à puddler et à réchauffer, elles conviennent aussi aux usines à gaz et aux foyers domestiques ;

5° les houilles grasses ou sèches à longue flamme sont les types des charbons à gaz, elles s'emploient aussi dans les fours à long parcours de flamme, fours à rechauffer, poteries céramiques et notamment dans les fours Hoffmann et dans les foyers domestiques.

EPURATION ET CLASSIFICATION DES PRODUITS

Les criblages des différentes fosses sont installés pour fournir les catégories suivantes : gros morceaux au-dessus de 160 m/m ; gailleterie de 80 à 160 m/m ; gailletins de 50 à 80 m/m ; têtes de moineaux ou petit gailletin 30 à 50 m/m ; fines 0/30 m/m et, à Vicoigne, des poussières 0/5 m/m.

Toutes les catégories ci-dessus sont livrées par les fosses directement au commerce, à l'état de charbons secs, c'est-à-dire non lavés, mais nettoyés ou épierrés pour les catégories supérieures à 30 m/m, séparément ou mélangés en diverses proportions, permettant d'obtenir : criblés à 30 m/m, tout-venants 50 %, 40/45 %, 30/35 % et 20/25 % ; fines à 80 m/m, 50 m/m et 30 m/m.

Lavoirs. — A Nœux-les-Mines, près de la fosse n° 3, la Compagnie a installé deux lavoirs Lührig et Coppée pou-

vant traiter chacun 125 tonnes à l'heure. A Vicoigne, trois lavoirs Evrard peuvent traiter 120 tonnes par jour.

Les lavoirs de Nœux-les-Mines livrent au commerce des : fines 0/8 m/m et 0/30 m/m ; des charbons de forge ou d'industrie 8/30 m/m ; des braisettes lavées pour foyers 15/30 m/m et 20/30; des têtes de moineaux ou petits gailletins 30/50 m/m.

Les charbons anthraciteux de Vicoigne se vendent sous forme de : poussières secs 0/5 m/m ; fines lavées 0/30 m/m ; grains lavés 5/15 m/m ; braisettes lavées 15/30 m/m ; têtes de moineaux ou petits gailletins lavés 30/50 m/m.

Les différentes natures de charbon sont criblées et lavées séparément et la Compagnie peut toujours fournir la nature et la catégorie de charbon demandées, soit directement, soit par des mélanges en proportions définies.

AGGLOMÉRÉS

Les briquettes sont fabriquées à Nœux et les boulets à Vicoigne.

L'usine à briquettes de NŒUX comprend deux presses Révolier-Biétrix produisant annuellement 120.000 tonnes de briquettes pesant chacune 9 K. 500, dont la cohésion est de 72 %, la teneur en matières volatiles 18 % en général et la proportion de brai 7 à 8 %.

Lorsque la Compagnie emploie le « brai Hennebutte », qu'elle fabrique elle-même dans un atelier annexe, la proportion d'agglutinant est sensiblement inférieure à 7 %, sans nuire à la cohésion.

L'usine à briquettes, installée près de la fosse n° 3, reçoit des fines lavées 0/8 m/m et produit :

- des briquettes *torpilleurs* à 3, 5 % de cendres ;
- des briquettes *croiseurs* de 4 à 5 % de cendres ;
- des briquettes *marine* de 6 à 7 % de cendres ;
- des briquettes *chemin de fer* de 8 à 9 % de cendres ;
- des briquettes *industrie* de 9 à 10 % de cendres.

A VICOIGNE, l'usine à boulets, installée près de la fosse

n° 4 ,se compose de deux presses à boulets ovoïdes de 45 grammes, produisant ensemble 11 tonnes à l'heure.

La Compagnie de Vicoigne-Nœux fabrique des boulets soit au brai ordinaire, soit au « brai Hennebutte. »

COKE

L'usine de carbonisation, établie à Nœux, près de la fosse n° 3, comprend 56 fours Coppée et 20 fours Bernard à utilisation de flammes, 80 fours Collin à récupération et 68 fours Coppée à récupération, au total 224 fours dont 76 ordinaires et 148 à récupération. Cet ensemble est capable de produire 300.000 tonnes de coke par an.

Ces fours reçoivent des fines lavées 0/8 m/m tenant en moyenne 20 à 22 % de matières volatiles.

Suivant la nature des charbons enfournés on peut obtenir : du coke métallurgique bien dense ; du coke de sucrerie plus léger ; du coke de fonderie plus dense que les précédents et en plus gros morceaux.

Le concassage permet d'obtenir : des concassés 25/60 m/m ou 40/60 m/m pour fonderies de cuivre et sucreries ; des grésillons 12/25 m/m pour fours à ciment, malteries, brasseries ; des poussières de coke 0/12 m/m pour fours à chaux, calorifères Perret, etc...

SOUS-PRODUITS

L'usine à récupération recueille les goudrons, l'ammoniaque sous forme d'eaux ammoniacales concentrées ou de sulfate d'ammoniaque et le benzol brut. Le benzol est distillé et rectifié.

La production des sous-produits par tonne enfournée est de : goudron 18 à 20 K^{os}, ammoniac 2 K 200 ; benzol 4 K. 600.

COMPAGNIES DIVERSES

GOUY-SERVINS

(Compagnie des Mines de houille de Gouy-Servins
Société anonyme)

Direction : M. le Directeur à Bouvigny-Boyeffles (Pas-de-Calais).

Bureaux : à Bouvigny-Boyeffles (stations de Bully-Grenay sur la ligne du Nord de Lens à Béthune — ou de Sains-Bouvigny sur la ligne de Bully-Grenay à Brias St-Pol). Les expéditions de marchandises se font sur Vermelles (ligne de la Cie des Mines de Béthune de Bully-Grenay).

Adresses postale : M. le Directeur de la Compagnie à Bouvigny-Boyeffles ; — *télégraphique* : Maréchal, téléphone Bully (P.-de-C.) ; — *téléphonique* : n° 14 à Bully.

Données financières : capital de 10 millions de francs divisé en 20.000 actions de 500 fr. cotées à la Bourse de Lille.

Situation géographique. Concession : La concession de Gouy-Servins, d'une superficie de 1870 hectares, est limitée au nord par les concessions de Nœux et de Béthune, à l'ouest, par la concession de Fresnicourt, à l'est par celle d'Ablain St-Nazaire, au sud, par des terrains stériles.

Travaux : deux puits en fonçage ont atteint une profondeur d'environ 500 mètres ; on les poussera jusqu'à 1000 ou 1200 mètres environ. Rappelons que le sondage d'Aix-Surgeon a rencontré de 700 à 1318 mètres, quinze veines de houille à 28 % de M. V. d'une puissance totale de 20 mètres 60.

Chemin de fer : raccordement provisoire avec la station de Vermelles.

VIMY-FRESNOY

(Compagnie des Mines de Vimy et de Fresnoy
Société anonyme).

Direction : M. le Directeur à Vimy (Pas-de-Calais).

Bureaux : siège social, 67, rue Caumartin à Paris (9^e) ;
— à Vimy (ligne du chemin de fer du Nord d'Arras à Béthune).

Adresses postale : M. le Directeur de la Compagnie à Vimy ; — *télégraphique* : Mines Vimy Arras ; — *téléphonique* : siège social, 296-56 et 117-01 Paris ; 1-80 Arras (Pas-de-Calais).

Données financières : capital de 14 millions de francs divisé en 28.000 actions de 500 francs.

Situation géographique — Concession : la Compagnie exploite les deux concessions de Vimy (1920 Ha) et de Fresnoy (3180 Ha), au total 5.100 hectares, limitées, au nord, par les concessions de Drocourt et de Liévin, à l'ouest, par la concession d'Ablain-St-Nazaire, à l'est et au sud par des terrains stériles.

Travaux : deux puits en fonçage près de Vimy. Rappelons que le sondage a donné des charbons tenant de 22 à 29 % de M. V.

Chemin de fer : Station de Vimy (P.-de-C.).

ABLAIN-ST-NAZAIRE

Société constituée en mars 1912 pour exploiter cette concession, d'une superficie de 2.140 hectares, limitée au nord par la concession de Liévin, à l'ouest par la concession de Gouy-Servins, à l'est par celle de Vimy-Fresnoy, au sud par des terrains stériles. — Capital de 2.000.000 de francs dont les trois quarts d'apports.

Rappelons que le houiller a été reconnu à 962 mètres

et que le sondage a recoupé une veine de charbon tenant de 22 à 29 % de M. V.

FRESNICOURT

Société constituée en mars 1912 pour exploiter cette concession, d'une superficie de 2.460 hectares, limitée, au nord, par les concessions de Nœux et de Bruay, à l'ouest par celle de Beugin, à l'est par celle de Gouy-Servins, au sud par des terrains stériles. — Capital de 2.000.000 de francs dont les trois quarts d'apports.

Rappelons que le houiller a été reconnu à 1410 mètres et que les sondages ont recoupé 4 veines donnant 4 m. 45 de charbon tenant de 32 à 36 % de M. V.

BEUGIN

Une Société est en formation pour exploiter cette concession de 1700 hectares limitée au nord par la concession de Bruay, à l'est par celle de Fresnicourt, à l'ouest et au sud, par des terrains stériles.

Rappelons que le houiller a été reconnu à 1235 mètres et que les veines recoupées donnent un charbon tenant 31 à 35 % de M. V.

VENDIN-LEZ-BETHUNE

Société Anonyme au capital de 3.500.000 francs divisé en 35.000 actions de 100 francs entièrement libérées.

Les actions sont cotées en bourse de Lille et de Paris. Siège social à Vendin-lez-Béthune.

Direction : M. Duray, directeur, 12, rue Eugène Haynaut, à Béthune.

Bureaux : à Vendin-lez-Béthune (chemin de fer du Nord, gare de Béthune). Distance approximative de la gare aux

bureaux de la mine 3 k. 500 de la gare de Béthune et 2 k. 000 de Fouquereuil.

Adresses postale : M. Duray, directeur à Béthune ; — *télégraphique* : Chacoubé-Béthune ; — *téléphonique* : N° 113 à Béthune.

Situation géographique : Concession de Vendin 1.166 Ha. Limitée, au Nord : pas de voisin ; au Sud, séparée de Bruay par une bande non concédée ; à l'Est, concession de Nœux ; à l'Ouest, pas de voisin.

Chemin de fer : Embranchement particulier sera relié à la gare de Fouquereuil.

Quai d'embarquement sera à Béthune rivage.

Gisement et nature des houilles : Charbons maigres anthraciteux. Deux puits en creusement.

Société des Charbonnages du Nord du Pas-de-Calais

Cette Société a été définitivement constituée le 28 juillet 1910 au capital de 1.900.000 francs en actions de 100 francs.

Elle reprend :

1° La concession des mines de Ferques, avec son matériel et ses propriétés foncières et immobilières.

2° La concession des mines de Hardinghem.

3° Les droits éventuels de concessions nouvelles auxquels peuvent donner lieu, les sondages de Wittrethun et de la Vallée heureuse.

Ces apports ont été payés par la remise de 14.000 actions libérées, dont 12.000 au liquidateur de la Société de Ferques et 2000 à celui de l'Association de la Vallée Heureuse.

Il existe en outre 7000 parts bénéficiaires dont 5000 ont

été attribuées aux souscripteurs des 5000 actions de numéraire et les 2000 autres resteront à la souche pour rémunérer éventuellement les intermédiaires chargés de placer les obligations qu'il pourra y avoir lieu d'émettre ultérieurement.

La répartition des bénéfices s'effectue comme suit : 5 % à la réserve ; 6 % d'intérêt aux actions, 10 % au Conseil d'Administration. Le surplus est réparti par moitié entre les actions et les parts bénéficiaires.

La Société des Mines de Houille de Ferques avait été constituée en 1898 au capital de 3 millions de francs, dont un million pour l'apport de la concession. En 1909 elle a été dissoute par l'assemblée générale extraordinaire du 17 février.

Siège social : 5, quai de l'Horloge, Paris.



BELGIQUE

CLASSEMENT DES COMPAGNIES HOUILLÈRES PAR NATURE DES PRODUITS EXTRAITS, AVEC RAPPEL DES MÊMES INDICATIONS POUR LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS.

HOUILLES SECHES A LONGUE FLAMME

Pas-de-Calais : Bruay, Marles, Nœux.

Belgique : Ouest de Mons, Grand-Buisson, Grand-Hornu, Hornu et Wasmes, Produits du Flénu.

HOUILLES GRASSES A LONGUE FLAMME OU CHARBON A GAZ

Nord et Pasde-Calais : Anzin, Béthune, Bruay, La Clarence, Courrières, Crespin, Lens, Liévin, Marles, Nœux.

Belgique : Ouest de Mons, Grand Hornu, Produits au Flénu. Levant du Flénu, Couchant du Flénu, Rieu du Cœur, Anderlues, Horloz, Marihaye, Grand-Buisson, Ressaix, Hornu et Wasmes.

HOUILLES MARÉCHALES

Nord et Pas-de-Calais : Courrières, Dourges, Drocourt, Escarpelle, Ferfay-Cauchy, Lens, Liévin, Ligny-lez-Aire, Nœux.

Belgique : Ouest de Mons, Grande Machine à Feu de Dour, Rieu du Cœur, Anderlues, Bois-du-Luc, Grand-Buisson, Fontaine-l'Evêque, Haine-St-Pierre, Houssu, Chevalières, Charbonnages Belges, La Louvière - Sars - Longchamps, Strépy-Bracquagnies, Maurage, Bois d'Avroy, Bonne Fin, Espérance et Bonne Fortune, Ressaix, Gosson-Lagasse, Horloz, La Haye, Ougrée-Marihaye, Pays de Liège, Six-

Bonniers, Poirier, Nouvelle Montagne, Kessales, John Cockerill, Cowette.

HOUILLES A COKE

Nord et Pas-de-Calais : Aniche, Anzin, Azincourt (Denain et Anzin), Béthune, Courrières, Douchy, Dourges, Drocourt, Escarpelle, Lens, Nœux.

Belgique : Agglomérés Réunis, Anderlues, Bernissart, Grand-Buisson, Bois de Saint-Ghislain, Bois du Luc, Charbonnages Belges, Rieu du Cœur, Chevalières de Dour, Fontaine-l'Evêque, Grande Machine à feu de Dour, Grand Hornu, La Louvière-Sars-Longchamps, Strépy-Bracquagnies, Levant du Flénu, Marcinelle-Nord, Nord de Charleroi, Nord du Flénu, Ressaix-Leval-Péronne et Ste-Aldegonde, Unis Ouest de Mons, Bois d'Avroy, Haine St-Pierre, Bonne Fin, Espérance et Bonne Fortune, Boubier, Pays de Liège, Gosson-Lagasse, Horloz, John Cockerill, La Haye, Maurage, Ougrée-Marihaye, Six-Bonniers, Fief de Lambrechies, Kessales, Cowette.

HOUILLES DEMI-GRASSES

Nord et Pas-de-Calais : Aniche, Anzin, Escarpelle, Béthune, Carvin, Dourges, Lens, Meurchin, Nœux, Thivencelles.

Belgique : Agglomérés Réunis de Charleroi, Aiseau-Preisle, Amercœur, Anderlues, Bascoup, Bernissart, Bois de St-Ghislain, Bois du Cazier, Bois du Luc, Produits au Flénu, Maurage, Grand-Conty, Forte Taille, Centre de Jumet, Borinage Central, Boubier, Carabinier, Charbonnages Belges, Charbonnages Réunis, Mambourg, Couchant du Flénu, Courcelles-Nord, Grand Mambourg Sablonnière, Gouffre, Haine Saint-Pierre, Houillères Unies, La Louvière-Sars-Longchamps, Levant du Flénu, Marcinelle-Nord Mariemont, Monceau-Bayemont et Chauw à Roc, Monceau Fontaine, Noël-Sart-Culpart, Nord de Char-

leroi, Ormont, Masses-Diarbois, Ressaix, Rieu du Cœur, Nord du Rieu du Cœur, Sacré-Madame, Strépy Bracquengnies, Charbonnages Réunis, Trieu-Kaisin, Unis Ouest de Mons, Poirier, Roton-Farciennes, Angleur, Arbre St-Michel, Bois d'Avroy, Est d'Andenne, Halbosart, Pays de Liège, Nouvelle-Montagne, Concorde, Patience-Beaujonc, Bellevue et Bien-Venue, John-Cockerill, Fond-Piquette, Cowette, Ruffin, Wérister, Lonette, Basse-Rancy, Bois de Micheroux, Bonne-Fin, Bonne Espérance et Batterie, Corbeau au Berleur, Espérance et Bonne Fortune, Est de Liège, Gives, Gosson-Lagasse, Grande Bacnure, Hasard, Horloz, Kessales, La Haye, Quatre-Jean, Maireux Bas-Bois.

HOUILLES QUART-GRASSES ET ANTHRACITEUSES

Nord et Pas-de-Calais : Aniche, Anzin, Béthune, Carvin, Courrières, Escarpelle, Flines-lez-Raches, Lens, Meurchin, Ostricourt, Thivencelles, Vicoigne-Nœux.

Belgique : Aiseau-Presle, Amercœur, Bonne Espérance, Charbonnages Réunis, Mambourg, Courcelles-Nord, Falisolle, Forte-Taille, Grand Conty et Spinois, Gouffre, Houillères Unies, Masses-Diarbois, Monceau-Bayemont et Chauw à Roc, Monceau Fontaine, Noël-Sart-Culpart, Nord de Charleroi, Nord de Gilly, Ormont, Petit-Try, Trieu-Kaisin.

Abhooz, Ans, Bonne Espérance et Batterie, Bonnier, Espérance et Bonne Fortune, Falisolle, Grande Bacnure, Herve-Vergifosse, Maireux et Bas-Bois, Nouvelle-Montagne, Petite Bacnure, Tamines, Malonne et Floreffe.

Centre de Jumet, Sacré-Madame, L'Épine, Bois-Communal, Elisabeth, Ham-sur-Sambre, Bois du Cazier, Charbonnages Réunis, Grand-Mambourg, Carabinier, Roton-Farciennes, St-Roch-Auvelais, Le Château, Basse-Sambre, Groyne, Bonne Fin, Belle-Vue et Bien-Venue, Oupeye, Minerie, Wandre.

COKE

Nord et Pas-de-Calais : Aniche, Anzin, Béthune, Denain-Anzin (Azincourt), Dourges, Drocourt, Escarpelle, Ferfay-Cauchy, Lens, Nœux.

Belgique : Agglomérés Réunis, Anderlues, Bois de St-Ghislain, Bois d'Avroy, Bois du Luc, Bonne-Fin, Charbonnages Belges, Chevalières de Dour, Couchant du Flénu, Cowette-Rufin, Espérance et Bonne Fortune, Fief de Lambrechies, Fontaine-l'Evêque, Grande Machine à feu de Dour, Grand Hornu, Grand-Buisson, Gosson-Lagasse, Haine St-Pierre, Horloz, John Cockerill, Kessales, La Haye, La Louvière-Sars-Longchamps, Levant du Flénu, Maurage, Marcinelle-Nord, Nord du Flénu, Ougrée-Marihaye, Pays de Liège, Rieu du Cœur, Ressaix, Six-Bonniers, Unis Ouest de Mons, Strépy-Bracquegnies, Nord de Genly.

AGGLOMÉRÉS

Nord et Pas-de-Calais : Aniche, Anzin, Carvin, Escarpelle, Flines, Lens, Meurchin, Nœux, Ostricourt, Thivencelles, Vicoigne.

Belgique : BRIQUETTES ET BOULETS : Bernissart, Borinage Central, Nord du Rieu du Cœur, Charbonnages Réunis, Houillères Unies, Grand Mambourg, Monceau Fontaine, Grand Conty, Trieu Kaisin, Aiseau Presles, Monceau Bayemont, Sacré Madame, Falisolle, Ham-sur-Sambre, Gives, Arbre Saint-Michel, Wérister, Hervé-Vergifosse, Stordeur.

BRIQUETTES : Marcinelle-Nord, Masses-Diarbois, Mariemont, Courcelles-Nord, Poirier, Boubier, Gouffre, Carabinier, Ormont, Agglomérés Réunis, Amercœur, Ougrée, Gosson-Lagasse, Bonne Fin, Abhooz, Est de Liège, Quatre-Jean, Hasard, Bois de Micheroux, Maireux et Bas Bois, Minerie.

BOULETS : Centre de Jumet, Noël-Sart-Culpart, Bois Communal, Bonne Espérance, Forte Taille, L'Epine, Tamines, Ans et Rocour.

DÉFINITION DES BRIQUETTES POUR CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT BELGE

Elles doivent être bien agglomérées, sonores, dures ; elles doivent conserver leur dureté à 50° centigrades. Leur degré de cohésion doit être d'au moins 55 %. Elles ne doivent donner ni mâchefer ni cendres fusibles.

Briquettes Type I. — Doivent être fabriquées avec du charbon $\frac{1}{2}$ gras ou tout au moins bon $\frac{1}{4}$ gras, ayant au minimum 12 % de matières volatiles.

Leur teneur en eau ne doit pas dépasser 4 % et la teneur en cendres ne doit pas être supérieure à 8 %. Toutefois pour les briquettes fabriquées avec du charbon $\frac{1}{2}$ gras, il est admis une tolérance de 1 % de cendres par 1 % de matières volatiles données par le charbon au-dessus de 12 %. En aucun cas pourtant, la limite de 11 % de cendres à l'incinération ne pourra être dépassée.

Briquettes Type II. — Doivent être fabriquées avec des charbons répondant au type des menus demi-gras type IV (doivent vaporiser au minimum 7,5 litres avec un tirage minimum de 120 millimètres d'eau).

Leur teneur en eau ne doit pas dépasser 4 %, celle des cendres 8 % au maximum, et la teneur en matières volatiles comprise entre 15,5 % et 18 %.



Table des Matières

Plan de l'ouvrage.....	Page 5
Généralités	7
COMPAGNIES — Aniche.....	18
Anzin	24
Béthune	29
Bruay	34
Carvin	37
Courrières	40
Crespin-Nord	44
Denain-Anzin (Azincourt)	47
Douchy	50
Dourges	54
Drocourt	59
Escarpelle	63
Ferfay-Cauchy	68
Flines-lez-Raches	71
La Clarence	74
Lens	78
Liévin	85
Ligny-lez-Aire	90
Marles	92
Meurchin	96
Ostricourt	99
Thivencelles	104
Vicoigne-Nœux	108
COMPAGNIES DIVERSES.	
Gouy-Servins	117
Vimy-Fresnoy	118
Ablain-St-Nazaire	118
Fresnicourt	119
Beugin	119
Vendin-lez-Béthune	119
Société des Charbonnages du Nord et du Pas-de- Calais	120
BELGIQUE	122
ANNONCES.	
Carte du bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais.	

CRÉDIT DU NORD

Société Anonyme fondée en 1848

CAPITAL 100 MILLIONS

(25 Millions versés)

Siège social à **LILLE, 4, 6, 8, rue Jean-Roisin**

Succursale de **DOUAI, 18, rue de Bellain**

COMPTES DE DÉPÔTS ET D'ESCOMPTE

Ordres de Bourse — Paiement de Coupons

GARDE DE TITRES

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Renseignements Financiers

AVANCES SUR TITRES

et toutes opérations

de BANQUE et de FONDS PUBLICS

SUCCESSALES ET COMPTOIRS

PARIS, 45, rue Etienne-Marcel et 25, rue du Louvre

Abbeville
Amiens
Armentières
Arras
Bailleul
Bélhune
Calais
Cambrai
Croix

Douai
Dunkerque
Fourmies
Halluin
Haubourdin
Hazebrouck
Hénin-Liétard
La Bassée
Lannoy

Le Havre
Lens
Péronne
Roubaix
Rouen
Saint-Omer
Saint-Quentin
Tourcoing
Valenciennes

Correspondant à Bruxelles : Société de Dépôts et de Crédit

Aux Bourses de Lille, Paris et Bruxelles, l'exécution des ordres, surveillés par ses représentants spéciaux, est l'objet de soins particuliers.

SOCIÉTÉ DES MINES DE DOURGES

SOCIÉTÉ CIVILE

Siège social : 55, rue de Châteaudun, PARIS IX^e
DIRECTION ET EXPLOITATION : à Hénin-Liétard (P.-de-C.).
M. Jean PRUDHOMME, directeur général à Hénin-Liétard

Nature et emploi des combustibles

CHARBONS DE TOUTES CATEGORIES

GRAS, 3/4 GRAS ET FORT 1/2 GRAS

Le gisement de charbon exploité par la **Société de Dourges** comprend la série des qualités s'étendant depuis le **charbon demi-gras** comprenant 16 % de matières volatiles jusqu'au **charbon flambant à gaz** à 30 % de matières volatiles en passant par les **houilles grasses marécales** propres à la forge. Plusieurs veines donnent un charbon éminemment apte à la **fabrication du coke**.

Les usages du charbon de Dourges sont très nombreux ; ils sont surtout recherchés :

- 1° **Dans la production de vapeur ;**
- 2° **Pour la fabrication du coke.** (La série des charbons de 19 à 20 % de matières volatiles permet d'obtenir des cokes de fonderie de premier choix).

3° **GRAINS LAVÉS POUR FORGES**

DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ

Appareils de Traitement

USINE DE LAVAGE

Les deux lavoirs du type Schuchtermann et Kremer peuvent traiter actuellement plus de 2.000 tonnes de charbon par jour. Les **finés lavés** servent à la **fabrication du coke** et les **grains lavés** sont expédiés à l'industrie, principalement à la **forge marécale**.

FOURS A COKE

Le nombre total des fours à coke est de 250, dont 42 ordinaires du système Coppée et 208 à récupération des sous-produits dont 96 du système Semet-Solvay, 48 du système Coppée et 64 d'un type particulier à la Société de Dourges.

La production annuelle est de 270.000 tonnes.

COKE DE FONDERIE DE 1^{er} CHOIX

Les **SOUS-PRODUITS** retirés du gaz sont :

- 1° Le **goudron** ;
- 2° Les **eaux ammoniacales** qui sont traitées par l'acide sulfurique pour donner le **sulfate d'ammoniaque 20/21 %** d'azote utilisé comme engrais chimique ;
- 3° Les **benzols 90°**, les **dissolvants 50°**, la **benzine à détacher** et la **naphtaline**.

Société Anonyme des Etablissements ADT

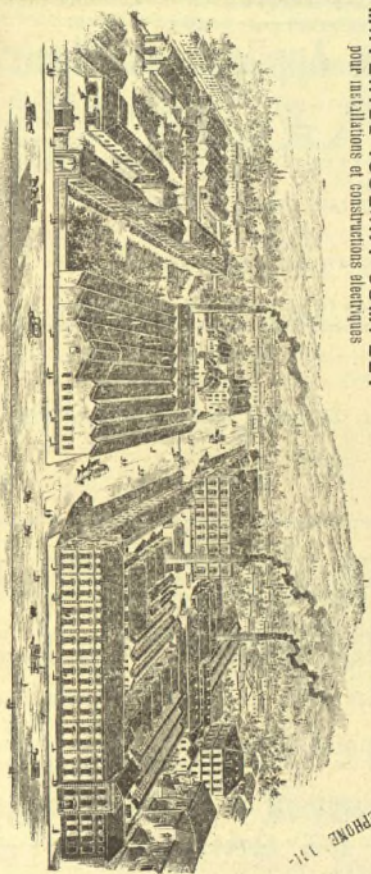
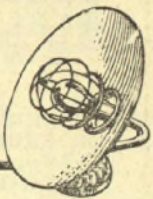
Capital social : 2.500.000 entièrement versés

Siege social : 45, rue de Tarbigo, P A R I S
USINES à Pont-à-Mousson et à Blenod (Meurthe-et-Moselle)

TUBES ISOLATEURS armés d'acier éltré sans soudure, garantis, agréés par le
contrôle des Mines pour l'éclairage du fond. Tubes armés de
craie, d'aluminium, de tôle d'acier plombée, d'acier à joints rapprochés.

MATERIEL ISOLANT COMPLET
pour installations et constructions électriques

PLUS
d'incendies
par l'électricité



TÉLÉPHONE 111

Fournisseur du Métropolitain (250.000 m. posés), du Nord-Sud
et de toutes les Grandes Compagnies et Administrations.

Sécurité absolue des Installations
Électriques par les

“TUBES ADT”

Dépôt à Lille : M. E. GROS, 1 bis, Passage de la Fontaine-del-Saux. Tél. 16-2

Se m'offrir des imitations. — Catalogues, Guides, Echantillons gratuits sur demande.

SOCIÉTÉ ANONYME
d'Éclairage & Applications Électriques

Anciens Ateliers Henri CATRICE — Capital : 1.260.000 francs

TÉLÉPHONE

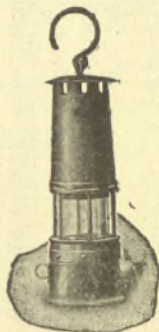
N° 0 - 02

ARRAS

TÉLÉGRAMMES

Électrique - Arras

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR L'ÉCLAIRAGE DANS LES MINES



Nouvelle lampe à benzine, type "ARRAS"

acceptée par les Commissions du Grison de France et de Belgique.
lampe à alimentation d'air par le bas; a-éche plate, rallumeur
intérieur. fermeture magnétique à double verrou.

80.000 LAMPES ARRAS en service

LAMPE PORTATIVE ÉLECTRIQUE DE SURETÉ
Système COTTÉ

REPRÉSENTANTS :

BASSIN DU CENTRE : M. Aimé GARDON, ingénieur, 7, place
Badouillère, St-ÉTIENNE (Loire).

BASSIN DU NORD : M. NÉANT, 7, rue Lambrecht à DOUAI (Nord).

BASSIN DU MIDI : M. GAUCH, 16, rue Régale, NIMES.

Ancienne Maison Nicolas JACQUEMARD

Maison fondée en 1860

JEAN JACQUEMARD FILS, SUCCESSEUR

à LA RICAMARIE, près St-Etienne (Loire)

Spécia-
lite de **FERRURES** et **CONSOLES** de tous systèmes pour
installations électriques

**BOULONNERIE - SERRURERIE
ATELIER DE GALVANISATION**

Envoi du Catalogue spécial sur demande.

REPRÉSENTÉ PAR :

MM. E. SERRE. Ingénieur-Représentant, 59, rue Ramey, PARIS ;

J. LONIEVSKI. Ingénieur-Représentant, 8, rue des Conva-
lescents, à MARSEILLE.

E GROS. Représ., 1 bis, Passage Fontaine Del-Sautx, à LILLE.

GRAND PRIX, 2 MÉDAILLES D'OR à l'Exposition des Applications électriques de Marseille 1908.

GRAND PRIX : Exposition Internationale de Roubaix 1911.

COMPAGNIE DES MINES DE VICOIGNE & DE NŒUX

Siège social : à Nœux-les-Mines (P.-de-C.)

PRODUITS :

Des Mines de Vicoigne

Charbons classés anthraciteux pour chauffage domestique, poêles à combustion lente, moteurs à gaz pauvre, etc..

Boulets pour le chauffage.

Gares d'Expédition : Raismes et Raismes-Vicoigne, Quai de Saint-Amand.

Des Mines de Nœux

Charbons classés quart-gras, demi-gras, maigres flam-bants pour chauffage domestique.

Charbons flambants pour chauffage domestique.

Charbons quart-gras, demi-gras et gras (tout-venant, fines, charbons lavés) pour vapeur et industries diverses.

Composition spéciale pour Sucreries.

Charbons gras et à longue flamme pour laminoirs, forges, verreries, gazogènes, produits céramiques, etc...

Grains lavés pour forge.

Briquettes marque V.N.

Cokes spéciaux pour brasserie, fonderie, métallurgie, sucrerie.

Sous-Produits de la distillation de la Houille

Brai, Sulfate d'ammoniaque (20/21 % d'azote pour engrais), **Benzols, Huiles créosotées, Naphtaline brute et essorée**, etc...

Gares d'expédition : Nœux et Hersin-Coupigny, Quai de Beuvry.

ADRESSE POSTALE : Monsieur le Directeur de la Cie des Mines de Vicoigne et de Nœux à Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais).

TÉLÉGRAMMES : Mines, Nœux-les-Mines.

TÉLÉPHONE : Nœux n° 7 — Lens n° 4.

John UNDERWOOD & C^o



36, Boulevard des Italiens, PARIS
3, Vieux Marché aux Poulets, LILLE
et dans toutes les grandes villes

LA MACHINE

que vous achèterez désormais

23^e ANNÉE



LISEZ

L'Organe des

Intérêts Industriels

REVUE HEBDOMADAIRE DES

MINES

& DE LA MÉTALLURGIE

ABONNEMENTS D'UN AN :

France, 18 fr. — Etranger, 23 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

34, rue de Bellain à DOUAI (Nord)



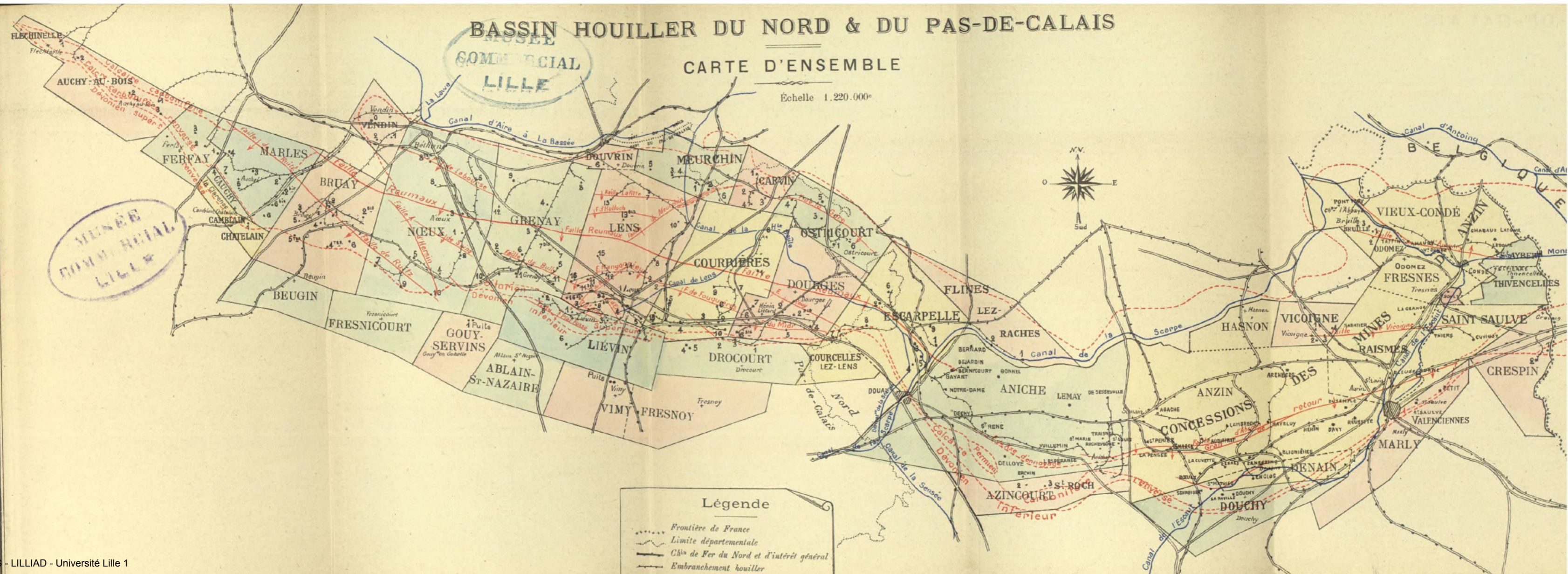
MUSÉE
COMMERCIAL
LILLE

BASSIN HOULLIER DU NORD & DU PAS-DE-CALAIS

COMMERCIAL
LILLE

CARTE D'ENSEMBLE

Echelle 1:220.000^e



MINÈRES
COMMERCIAL
LILLE

Légende

- Frontière de France
- Limite départementale
- Ch^{ns} de Fer du Nord et d'intérêt général
- Embranchement houiller

Augmentation du Rendement
Economie de Combustible
des Générateurs à Vapeur

PAR

Le
WILLIAM'S

Casimir BEZ et ses Fils

PARIS, 19, Avenue Parmentier, 19. — Tél. : **919-54**

BRUXES, 9, Rue de la Casse d'Epargne, Tél. **335**



Supprime l'attaque des Tôles
et de la Robinetterie, aug-
mente la Circulation et rend
possible l'évacuation des
Boues et des précipités et
permet l'emploi de toutes
les Eaux.

*Consulter l'Essai théorique et pratique sur la
Vaporisation par E. WICKERSHEIMER
Ing^r en Chef des Mines—3^e Edition chez Dunod & Pinat*

*La Maison n'a concédé aucune licence sur ses
Brevets dont la validité a été consacrée par
les Tribunaux*

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS